



Beyrouth en feu et en sang

*Message de condoléances de
S.M le Roi au Président libanais*

Pages 6-7

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9084

Jeudi 6 Août 2020

La Libye cible de folies hégémoniques

La position réfléchie du Maroc dérange plus d'une partie

Pour faire face au nombre croissant des contaminations au nouveau coronavirus



Des mesures préventives à Tanger-Assilah et à Fès

Page 2

Opérationnalisation des Hautes Orientations Royales contenues dans le discours du Trône du 29 juillet



Un plan de relance à 120 MMDH pour redresser l'économie nationale

Page 10

Le FUS, précurseur dans le trading de joueurs au Maroc



Les dirigeants du FUS s'apprêtent à céder leur latéral gauche Oussama Falouh au SCO d'Angers

Page 23



Lire page 3

Pour faire face au nombre croissant des contaminations au nouveau coronavirus

Des mesures préventives à Tanger-Assilah et à Fès



Prenant en considération le nombre croissant des contaminations au nouveau coronavirus (Covid-19) et des décès enregistrés ces derniers jours, et pour préserver la santé et l'intégrité des citoyennes et citoyens, le gouvernement a décidé l'application, à partir de ce mercredi 05 août 2020 à 20h, d'une série de mesures préventives au niveau des préfectures de Tanger-Assilah et de Fès.

Dans un communiqué, le gouvernement explique que ces mesures seront appliquées selon les critères suivants :

1. Au niveau des villes de Tanger et Fès :
 - Obligation de disposer d'une autorisation exceptionnelle pour se déplacer de et vers Tanger et Fès
 - Interdiction de tous les rassemblements
 - Fermeture à 22h des commerces de proximité, des grandes surfaces et des cafés
 - Fermeture des restaurants à 23h
 - Fermeture des plages et des parcs publics
 - Fermeture des salles de jeux, des salles de sport et des terrains de proximité
 - Réduction de la capacité du transport public à 50%
2. Mesures décidées au niveau des quartiers résiden-

tiels où s'est propagée la pandémie dans les villes de Tanger et Fès :

- Fermeture des accès menant à ces quartiers par des barrages de sécurité
- Les déplacements de et vers les quartiers concernés par la fermeture seront conditionnés à des autorisations spéciales de déplacement délivrées par les autorités locales
- Fermeture à 20h des commerces de proximité, des grandes surfaces, des cafés et des restaurants
- Fermeture des souks de proximité à 16h
- Fermeture des hammams et des salons de beauté

Dans son communiqué, le gouvernement, tout en exhortant les citoyennes et citoyens au respect strict des différentes mesures préventives annoncées et à l'adhésion, avec engagement et en toute responsabilité, aux efforts nationaux visant à endiguer la propagation du nouveau coronavirus, insiste qu'il sera procédé à l'activation des procédures de surveillance rigoureuse à l'encontre de tout individu ayant enfreint les règlements en vigueur, notamment le port obligatoire du masque de protection et le respect de la distanciation physique dans les lieux publics.

A Dakhla, le tourisme l'emporte sur le virus

Alors que beaucoup de personnes ont changé ou annulé leurs plans, suite à l'annonce de la fermeture de huit villes du Royaume pour lutter contre la propagation du Covid-19, la grande majorité des touristes qui avaient prévu de se rendre à Dakhla ont maintenu leur voyage.

Pour ceci, l'ensemble des autorités locales de Dakhla n'ont ménagé aucun effort, afin de garantir la sécurité des citoyens et des touristes et préserver l'attrait de la Perle du sud marocain.

Ainsi, les hôtels de la ville ont rouvert les uns après les autres, dans un respect total des mesures de sécurité, d'hygiène et de distanciation sociale.

Parti à la rencontre de touristes actuellement à Dakhla, le site "MyMaroc", un guide de voyage destiné à tous ceux qui désirent découvrir le pays autrement, a rassemblé un ensemble de témoignages rassurants qui nous rappellent "qu'au-delà de la maladie et de la psychose, il y a la vie".

"On a choisi Dakhla, d'abord parce qu'il n'y a pas beaucoup de cas Covid-19, mais également pour son désert, pour sa mer et pour pratiquer un peu de pêche", a affirmé un touriste dans une vidéo publiée par "MyMaroc".

Pour un autre, c'est l'occasion de profiter du cadre exceptionnel et de pratiquer du Kitesurf, discipline qu'il a découverte dans cette ville.

Consultable sur www.mymaroc.com, "MyMaroc" se veut être une vitrine de tout ce qui fait la beauté du Maroc pour inspirer et guider les voyageurs.

Il regroupe également un grand nombre d'informations utiles comme les principales destinations touristiques du pays, l'agenda des événements, les mesures sanitaires mises en place par les établissements touristiques ou encore la Royal Air Maroc ou l'Office national des aéroports pour faire face au Covid-19.

"Maskne", une nouvelle acné que nous apporte le Covid-19

Le port du masque, obligatoire au Maroc et partout dans le monde, est l'un des gestes barrières les plus cruciaux dans la lutte contre la propagation de la Covid-19. Toutefois, avec ce nouvel accessoire, devenu désormais une norme et même une tendance, apparaît un nouveau problème cutané : la "Maskne" ou l'acné du masque !

Encore un nouveau terme que nous apporte le Covid-19 et qui fait le tour de la toile internationale. Ce mot-valise, dont l'étymologie est facilement "dé-mystifiable" (acné+masque), est même devenu un argument de vente pour quelques marques afin de commercialiser leurs produits "skincare".

"Avec la chaleur qui monte, la transpiration et l'humidité qui s'installe sous le masque, des réactions cutanées comme des irritations, des rougeurs et des boutons type d'acné, baptisées "Maskne" par la toile, se déclenchent", affirme la dermatologue Naoual Jaada, notant que "d'autres éruptions peuvent aussi apparaître suite au port du masque comme la rosacée ou l'eczéma".

Mais il existe aussi d'autres facteurs qui

contribuent à l'apparition de l'acné autour de la bouche notamment le stress, ajoutée, en l'occurrence la consommation élevée d'aliments gras et de produits laitiers, surtout durant le confinement, et les frottements au masque ou ce qu'on appelle "l'acné mécanique".

Celle-ci est surtout fréquente chez les sportifs qui portent des casques ou des mentonnières pendant de longues périodes, explique la spécialiste en dermatologie et en médecine esthétique, tout en précisant que ces frottements entre la peau et le tissu conduisent à l'acné résultant des pores obstrués et de la prolifération bactérienne.

Les professionnels de santé, en première ligne de la bataille contre le coronavirus, sont les plus touchés par ces réactions cutanées liées aux masques de protection. "Ce type de réaction allergique a été essentiellement observé chez le corps médical, les masques FFP2 sont très obstructifs et responsables d'une augmentation de la chaleur locale et de la sécrétion du sébum. Un masque trop hermétique, type FFP2, sera difficile à supporter longtemps", déclare docteur Jaada,

qui recommande des masques chirurgicaux, qu'il faut changer chaque 4 heures, ou les masques dits alternatifs au coton et de couleur neutre et d'éviter les masques synthétiques.

Ceci étant, les masques de protection peuvent causer des boutons d'acné mais cela ne devrait aucunement vous empêcher de porter un masque mais plutôt de prévenir la "Maskne" de surgir en amont.

"Nettoyer le visage avec un produit au PH neutre ou un peu acide pour rétablir l'équilibre cutané, lutter contre la chaleur et l'humidité en se rafraîchissant le visage régulièrement par une brume à l'eau thermale, enlever le masque lors d'une activité sportive, éviter de se maquiller et d'utiliser des produits cosmétiques parfumés avec conservateurs, utiliser des crèmes hydratantes dont la texture doit être adaptée au type de peau et réduire la consommation d'aliments sucrés", conseille la spécialiste afin de prévenir l'apparition de l'acné du masque.

Pour les peaux grasses et à tendance acnéique, il est préférable de consulter un dermatologue avant que les symptômes

n'apparaissent afin de contenir dès le début ce genre de réactions. "On évite ainsi d'avoir à prendre des traitements avec des médicaments beaucoup plus lourds", affirme-t-elle.

En cas d'acné légère à modérée, Dr Najat explique qu'"un traitement local est généralement suffisant (crème à base de vitamine A, ou d'AHA) aux propriétés exfoliantes pour réduire l'excès de sébum" et conseille d'éviter les crèmes à texture riche qui risquent d'obstruer davantage les pores.

Pendant, en cas de poussées inflammatoires plus graves, "votre médecin vous prescrira des traitements spécifiques anti-acné : antibiotiques à base de Cycline ou d'Isotrétinoïne qui ont une meilleure efficacité sur l'acné inflammatoire sévère afin d'éviter la raçon cicatricielle", conclut-elle.

Porter un masque peut, à bien des égards, sembler embêtant mais lorsqu'il s'agit d'arrêter la propagation du Covid-19, le masque est votre première ligne de défense.

Mais comme tout est relatif, si vous vous retrouvez avec le coronavirus, votre peau sera le dernier de vos soucis !

La Libye cible de folies hégémoniques

La position réfléchie du Maroc dérange plus d'une partie



Selon Driss Lagrini, le Maroc dispose de tous les atouts lui permettant de jouer un rôle important dans le rapprochement entre les parties en conflit en Libye



Depuis des semaines, le Maroc multiplie les initiatives visant à débloquer la situation politique en Libye due, en grande partie, aux ingérences des puissances étrangères, régionales et internationales.

« La situation en Libye devient de plus en plus difficile, car plusieurs acteurs régionaux et internationaux y sont impliqués, ce qui pourrait entraver toute recherche d'une solution à cette crise », a tenu à préciser Moussaoui Ajlaoui, expert au Centre d'études pour l'Afrique et le Moyen-Orient (AMES Center).

Ce chercheur a brossé le tableau de la situation géopolitique en Libye en relevant le rapprochement entre la Turquie qui affiche clairement ses visées hégémoniques en Libye et l'Algérie. La preuve en est le fait de livrer l'ancien secrétaire particulier du défunt chef d'état-major de l'ANP, Ahmed Gaïd Salah, l'adjudant-chef Gharmit Benouira, par la Turquie aux services de sécurité d'Algérie. « Il y a sûrement une contrepartie que l'Algérie paierait à la Turquie » surtout en ce qui concerne la question libyenne. L'on sait qu'Alger était farouchement opposé à toute ingérence turque en Libye.

« L'Égypte ne voit pas d'un bon œil ce rapprochement entre Ankara et Alger », a mis en exergue Moussaoui Ajlaoui dans une déclaration à Libé.

Quant aux Russes, il a souligné qu'ils

s'installent doucement mais sûrement en Libye. Ce positionnement stratégique en Libye permet à la Russie de contrôler l'espace maritime du Sud de l'Europe.

Devant cette situation géopolitique difficile, ce chercheur a souligné que le Maroc peut jouer un rôle important dans cette crise en tant qu'« arbitre » ou « médiateur » qui garde la même distance vis-à-vis des parties en conflit dans ce pays nord-africain.

Selon lui, toutes les initiatives du Royaume du Maroc visent à encourager les parties libyennes concernées à trouver une solution politique à la crise, soulignant que le Maroc souhaite un rôle plus important de la Ligue arabe dans ce sens. D'où la proposition de la formation d'un groupe arabe restreint chargé de l'élaboration d'une vision stratégique ouverte sur les parties libyennes pour contribuer à la résolution de la crise dans ce pays.

« La différence entre les initiatives marocaines et les autres (émanant d'autres pays), c'est que celles-ci estiment que la solution de la crise libyenne passe nécessairement par des consensus entre les puissances internationales et régionales, alors que le Maroc table sur un consensus libo-libyen », a souligné, pour sa part, Driss Lagrini, professeur des relations internationales à la FSJES-Marrakech dans une déclaration à Libé, affirmant que le Maroc, depuis le début de la crise libyenne, ne s'est positionné ni dans un camp ni

dans l'autre.

Il a rappelé l'accord de Skhirat qui a été signé en 2016. « De toutes les initiatives qui ont été prises depuis le début de la crise libyenne en 2011, l'on peut dire que l'accord de Skhirat est le plus important », a souligné en ce sens Driss Lagrini.

L'importance de cet accord, selon lui, réside dans le fait qu'il met en exergue l'unité territoriale libyenne. « Ce qui importe pour le Maroc, c'est la stabilité de la Libye et, partant, la stabilité de la région toute entière », a mis en avant Driss Lagrini. Et d'ajouter : « L'importance de l'accord de Skhirat ne réside pas uniquement dans le consensus entre les différentes parties libyennes et le rétablissement de la paix en Libye, mais elle réside essentiellement dans le fait qu'il a mis en place une feuille de route pour le processus politique via le renforcement des institutions et l'organisation d'élections ».

Toutefois, Driss Lagrini a considéré que les évolutions ultérieures à l'intérieur du pays et les ingérences des puissances régionales et internationales ont rendu cet accord dépassé, mais « il peut être aujourd'hui une plateforme pour parvenir à une version remaniée de cet accord », a-t-il souligné.

Selon lui, « le Maroc dispose de tous les atouts lui permettant de jouer un rôle important dans le rapprochement entre les parties en conflit en Libye ».

Il convient de rappeler que Nasser

Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, a affirmé récemment à l'issue d'une rencontre avec le président de la Chambre des représentants libyenne, Aguila Saleh, que l'initiative fondamentale dans la résolution de la crise libyenne demeure « celle sur laquelle les Libyens se mettront d'accord et qui émane des Libyens eux-mêmes », notant que « le Royaume ne dispose d'aucune initiative concernant le peuple libyen » et assurant, à cet effet, que « le Maroc s'oppose à l'exacerbation de la situation libyenne et aux initiatives étrangères ».

Pour sa part, le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a affirmé récemment à l'issue de ses entretiens avec son homologue libyen, Aguila Saleh, que « nous suivons toutes les évolutions de la scène libyenne et aspirons, dans le cadre du respect de la souveraineté nationale de l'État libyen, à rapprocher autant que possible les visions et les points de vue de toutes les parties ». Il a également souligné que « les dernières initiatives en faveur d'une solution à la crise ne sont pas contraires à l'accord de Skhirat, ni dans le fond ni dans la forme ». Habib El Malki a considéré que le dialogue et le rapprochement des points de vue sont la clé de voûte « pour que la Libye recouvre sa stabilité et sa prospérité qui font partie intégrante de la stabilité régionale ».

Mourad Tabet

Le CNDH présente son mémorandum sur le nouveau modèle de développement



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a présenté à la Commission spéciale sur le modèle de développement son mémorandum sur le nouveau modèle de développement intitulé "L'effectivité des droits et libertés au Maroc: Pour un nouveau contrat social".

Dans un communiqué publié, mardi, le Conseil a précisé que ce mémorandum s'inscrit dans le cadre de sa contribution au débat que connaît le Royaume sur les nouvelles orientations de la stratégie de développement, conformément à l'article 2 de la loi 76.15 relative à la réorganisation du Conseil et qui stipule qu'il

examinera toutes les questions relatives à la défense et à la protection des droits et des libertés, tout en assurant leur plein exercice et en sauvegardant la dignité, les droits et les libertés des citoyens, individus et groupes.

Ce mémorandum présente, selon la même source, la vision du Conseil sur la stratégie de développement visant à faire de la mise en œuvre effective des droits et des libertés un élément essentiel pour assurer le droit au développement et le placer au centre des choix stratégiques du pays dans la prochaine étape.

Le communiqué note que le Conseil adopte une approche globale de l'application effective

des droits et des libertés qui ne se limite pas à sa dimension purement juridique relative à l'application des lois.

Le deuxième objectif de cette stratégie concerne les recommandations à même d'éliminer les disparités spatiales et sociales, ce qui contribue à renforcer les dimensions des droits pour le nouveau contrat social souhaité.

"Pour remédier aux dysfonctionnements qui limitent l'application effective des droits et des libertés, il est primordial d'adopter des politiques publiques à caractère procédural concret", a relevé la présidente du CNDH, Amina Bouayach, citée par le communiqué, notant que la capa-

cité de ces politiques et de ces mesures à réaliser un changement profond et global, pour que les droits et les libertés puissent constituer le point de départ des choix de développement, est tributaire de la création d'une rupture avec les approches superficielles, en basant ces politiques sur un système de valeurs qui régit les relations entre les différentes composantes de la société.

Dans le cadre de l'élaboration de ce document, le Conseil a déterminé quatre grands domaines dans lesquels les droits de l'Homme et le développement constituent la base pour construire un modèle de développement intégré, relève le communiqué, qui précise que ces domaines reposent sur l'application effective des droits et des libertés, le besoin de redéfinir les priorités pour renforcer l'accès aux droits de base, l'adoption d'une approche de développement fondée sur les droits de l'Homme et la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique à la consolidation efficace des droits et des libertés pour la période post-Covid-19.

Le mémorandum présente également une structure qui identifie les obstacles à la concrétisation des droits de l'Homme au Maroc sur la base de cinq éléments relatifs "aux difficultés de traduire l'arsenal juridique en garanties effectives pour la protection des droits et des libertés, aux disparités dans l'accès aux droits en tant que source de tensions

sociales, à la vulnérabilité de la dimension juridique des politiques de développement et la restriction des valeurs de démocratie, de citoyenneté et de comportement civique, outre le souci de durabilité", souligne-t-on.

Il offre aussi une vision des piliers sur lesquels doivent reposer les choix de développement alternatifs basés sur l'effectivité des droits, comme condition pour réaliser la citoyenneté et renouveler le contrat social, adopter une approche proactive en matière de protection et de renforcement des droits et des libertés et relever le défi de la convergence entre les acteurs, les programmes et les politiques, entre autres, précise le communiqué.

Le Conseil a, par ailleurs, adopté une approche participative intégrée basée sur la concertation et l'écoute des acteurs, des chercheurs, des experts et des personnes œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme pour élaborer ce document, approuvé lors de 2ème Assemblée générale tenue en mars 2020, relève la même source.

Ce mémorandum constitue le fruit d'une série de rencontres organisées par les différentes structures du CNDH au niveau local, régional et national en vue d'élaborer une vision du nouveau modèle de développement du point de vue de l'application effective des droits et des libertés et de contribuer à la mise en place d'un nouveau contrat social basé sur les droits.

La commission des pétitions remet au chef du gouvernement son rapport sur "la pétition pour la vie"

La commission des pétitions a remis mardi au chef du gouvernement Saad Dine El Otmani son rapport relatif à "la pétition pour la vie" pour la création d'un fonds de prise en charge des malades atteints du cancer, comprenant l'avis et les suggestions de cette commission concernant cette pétition.

Le Département du chef du gouvernement a indiqué mardi, dans un communiqué, que M. El Otmani, qui a reçu les membres de cette commission, a exprimé ses vifs remerciements et son estime aux initiateurs de la pétition, son mandataire et aux signataires.

"Cela exprime un sens patriotique et humanitaire élevé et se veut l'exemple éloquent de la démocratie participative", s'est-il réjoui, ajoutant qu'il s'agit de la première expérience d'une pétition sanctionnée par un rapport et un avis à ce sujet, rapporte le communiqué.

Le chef du gouvernement a salué, à cette occasion, le travail acharné de la commission qui a tenu dix réunions pour étudier la pétition et accordé au sujet l'importance qu'il mérite, car il s'agit d'abord de la démocratie participative et de l'implication des citoyennes et citoyens dans l'élaboration des politiques publiques conformément à l'article 15 de la Constitution.

Il s'agit aussi d'une maladie qui touche une couche importante de la population et dont le coût de traitement s'étale sur une longue durée, a-t-il regretté, ajoutant que les effets négatifs de cette maladie sont subies aussi par les familles et l'entourage des malades.

L'expérience de la pétition pour la vie a montré une "mobilisation importante", concrétisée par la collecte de plus de 40.000 signatures", a-t-il précisé, soulignant que c'est une expérience à suivre dans la mise en œuvre de la démocratie

participative, en complément de la démocratie représentative.

M. El Otmani a formulé l'espoir de voir de telles initiatives se reproduire et se multiplier non seulement au niveau national mais aussi local, pour devenir ainsi une force de proposition aux collectivités territoriales afin d'attirer l'attention sur un sujet déterminé et pour créer un impact positif sur les décisions en faveur des citoyens.

Il a, à cet égard, exprimé la détermination de mettre en œuvre les mesures contenues dans le rapport de la commission après leur examen avec les autorités compétentes, promettant d'accélérer cette mise en œuvre.

De son côté, le ministre d'Etat chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement, a présenté la synthèse du rapport de la commission, qu'il préside par mandat du chef du gouvernement, et son avis, relevant l'interaction positive

avec cette pétition et la proposition de 29 mesures intéressantes le volet institutionnel et la stratégie de prévention et de traitement du cancer.

Les mesures concernent aussi l'aspect lié à la détection précoce de la maladie, celui relatif aux médicaments, ainsi que les soins palliatifs et le volet de la justice spatiale, le droit d'accès au diagnostic et au traitement, a précisé M. Ramid cité dans le communiqué, faisant savoir qu'il y a des mesures relatives au financement dédié au traitement de la maladie.

La commission avait organisé des séances d'écoute avec des représentants du ministère de la Santé, de la Direction du budget au ministère des Finances, de la Direction générale des impôts, de l'Agence nationale d'assurance maladie, de la Fondation Lalla Salma-prévention et traitement des cancers et un certain nombre d'experts, a conclu la même source.

La route continue de faucher des vies

9 morts en une semaine et 12 en une seule journée

Un total de neuf personnes ont trouvé la mort et 1.828 autres ont été blessées, dont 78 grièvement, dans 1.321 accidents de la circulation survenus en périmètre urbain au cours de la semaine allant du 27 juillet au 2 août courant, a indiqué mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces accidents sont dus principalement à l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, au non-respect de la distance de sécurité, à l'inadvertance des piétons, au changement de direction non-autorisé, à la perte de contrôle, au changement de direction sans usage de signal, au non respect du stop, à la circulation sur la voie de gauche, au non-respect des feux de signalisa-

tion, à la circulation en sens interdit, à la conduite en état d'ébriété et au dépassement défectueux, a précisé la DGSN dans un communiqué.

Concernant les opérations de contrôle et de répression des infractions, les services de sûreté ont enregistré 23.043 contraventions et rédigé 5.272 procès-verbaux qui ont été soumis au parquet général, alors que 17.771 amendes transactionnelles ont été recouvrées, selon la même source.

Les sommes perçues ont atteint 3.559.425 dirhams, a noté la DGSN, faisant état de la mise en fourrière municipale de 2.285 véhicules, de la saisie de 2.808 documents et du retrait de la circulation de 179 véhicules.

A rappeler qu'un total de douze personnes, dont une fillette, ont trouvé la mort et 36 ont été blessées, dont six grièvement, dans un accident de la route, survenu mardi matin sur la route nationale N°1 au niveau du Douar Imzi, relevant de la commune d'Imssouane, lorsqu'un autocar assurant le transport des passagers entre Casablanca et Tan Tan a été renversé.

Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes pour élucider les tenants et aboutissants de cet accident et arrêter les responsabilités, a-t-on précisé de même source.

Selon les données préliminaires, l'excès de vitesse serait à l'origine de cet accident, a-t-on ajouté.

Pour l'ONSSA, la Fête du sacrifice s'est déroulée dans de bonnes conditions d'hygiène et de santé animale

La Fête d'Aid Al Adha s'est déroulée dans de bonnes conditions d'hygiène et de santé animale, a indiqué mardi l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA). Elle s'est caractérisée par un bon déroulement sur le plan des conditions d'hygiène et de santé animale grâce à la mobilisation des autorités et de tous les acteurs du secteur, ainsi qu'à l'ensemble des mesures préventives prises en préparation de la fête du sacrifice, souligne l'Office dans un communiqué. L'ONSSA fait savoir également que ses services vétérinaires ont répondu à plus de 2.500 appels téléphoniques depuis le jour du sacrifice jusqu'au lundi dernier, précisant que ces appels ont concerné la demande d'informations et la sollicitation de conseils sur la conduite à tenir face à la présence de certains parasites ou d'infections localisées.

En plus de ces services téléphoniques, l'Office précise avoir examiné plus de 4.400 carcasses et abats afin de s'assurer de leur salubrité et effectué 310 déplacements chez

les familles pour les accompagner et leur fournir les informations nécessaires par rapport à la salubrité des carcasses. Par ailleurs, les services de l'ONSSA ont traité 45 réclamations en relation avec l'altération des viandes et approfondi l'enquête pour 25 réclamations. A cet égard, des échantillons de viande ont été prélevés et envoyés aux laboratoires de l'ONSSA pour analyses, selon la même source, ajoutant que l'Office a également dépêché des équipes pour enquêter auprès des unités d'élevage concernées par ces réclamations. Cette opération a été rendue possible grâce à l'identification des ovins et des caprins par la boucle spéciale Aid Al Adha. Ces réclamations sont suivies de près par les services de l'ONSSA et les mesures nécessaires seront prises conformément à la réglementation en vigueur, indique l'ONSSA.

Dans ce contexte de la pandémie Covid-19, les préparatifs pour l'Aid Al Adha ont été marqués par l'enregistrement de 242 mille unités d'élevage et l'identification de plus de 8,2 millions de



têtes ovines et caprines, poursuit la même source. Aussi, l'ONSSA souligne avoir effectué plus de 1.500 sorties de contrôle et prélevé et analysé 530 échantillons d'aliments pour animaux et 842 échantillons de viande, ajoutant que 108 tonnes de

fientes de volaille ont été interceptées et détruites par les commissions mixtes de contrôle au niveau de certains axes routiers et de quelques unités d'élevage, et que 1.000 boucles ont été retirées et 25 procès-verbaux adressés au Parquet.

Session de rattrapage du Bac 2020

Un taux de réussite de 94,18% chez les non-voyants

Le taux de réussite des candidats scolarisés non-voyants aux examens du baccalauréat, session de rattrapage 2020, a atteint 94,18%, contre 84,81% pour la session ordinaire et 85,71% chez les candidats libres, a indiqué l'Organisation alouite pour la protection des aveugles au Maroc (OAPAM).

Le nombre des candidats officiels ayant réussi l'examen du baccalauréat pour les deux sessions s'élève à 74 sur un total de 79, alors que le nombre des candidats libres ayant validé leurs épreuves a atteint 6 sur 7 au niveau de la région Rabat-Salé-Kénitra, précise l'OAPAM dans un communiqué.

Lors des examens de cette année, les élèves aveugles et malvoyants ont obtenu des moyennes très encourageantes allant de 14,60 à 16,66, en dépit de la situation actuelle marquée par la pandémie de coronavirus, ajoute

l'OAPAM, présidée par Son Altesse la Princesse Lalla Lamia. Afin de motiver les candidats brillants et de les encourager à poursuivre leurs études supérieures, des ordinateurs équipés d'un lecteur d'écran ont été octroyés aux trois premiers ayant obtenu les moyennes les plus élevées cette année au niveau national, alors que des tablettes électroniques dotées de logiciel lecteur d'écran ont été offertes aux plus brillants des établissements d'enseignement de l'Organisation.

Ces candidats relèvent de l'Institut Mohammed VI pour l'éducation et l'enseignement des aveugles de Témara, des centres de l'Organisation alouite pour les aveugles à Casablanca, Fès, Meknès, Oujda et Béni Mellal, de l'Institut Abou El Abbas Sebti des non-voyants de Marrakech et de l'Institut Moulay El Hassan pour l'éducation et la formation des non-voyants de Taroudant, conclut le communiqué.

Câble de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne

Détection d'une légère fuite d'huile diélectrique biodégradable

Une légère fuite d'huile diélectrique biodégradable a été détectée, jeudi dernier, au niveau du câble sous-marin de réserve n°4 de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne (IME), patrimoine commun de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et Red Electrica de España (REE).

Cet incident n'a eu aucun impact sur le fonctionnement normal des deux interconnexions 1 et 2 en service, et qui assurent la liaison électrique sous-marine entre les réseaux maghrébin et européen, indique l'ONEE dans un communiqué.

Le câble, objet de l'incident, est un câble de secours qui était hors service en raison d'un incident causé par un lourd outil de pêche qui l'a heurté, et

suite auquel une entreprise spécialisée avait déjà réalisé la première phase de réparation qui consistait au colmatage des fuites d'huile et en la réalisation d'une première jonction à une profondeur d'environ 500 m, fait savoir la même source. Dès la survenue de l'incident, l'ONEE et REE ont immédiatement mobilisé, en urgence, un bateau spécialisé équipé d'un ROV (Remotely Operated Vehicule) qui a pu localiser, ce lundi 3 août 2020, la fuite d'huile à une profondeur d'environ 200 m au niveau d'une tête de colmatage du câble 4 réalisée lors de la première phase de réparation de ce câble, ajoute-t-on. Les démarches sont en cours en parfaite coordination entre l'ONEE et REE pour activer la remise en état définitive de ce câble, conclut le communiqué.



Message de condoléances de S.M le Roi au Président libanais



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion au Président de la République libanaise, M. Michel Aoun, suite à l'explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth, faisant plusieurs victimes et des dégâts matériels importants.

Dans ce message, S.M le Roi présente à M. Aoun et, à travers lui, aux familles éplorées et au peuple libanais frère, ses vives condoléances et ses sincères sentiments de compassion, implorant le Très-Haut d'accueillir les victimes en Sa sainte miséricorde et d'accorder au Président libanais ainsi qu'aux proches des victimes patience et réconfort et prompt rétablissement aux blessés.

Le Souverain exprime également au Président libanais, en son nom propre et au nom du peuple marocain, ses sincères sentiments de compassion et de solidarité avec le Liban en ces moments difficiles, l'assurant que le Royaume du Maroc se tient de manière constante aux côtés du peuple libanais frère.

S.M le Roi implore le Très-Haut de préserver le Liban de tout malheur et de lui assurer sécurité, quiétude et stabilité.

Beyrouth en sang

Dans les ruines fumantes du port de Beyrouth, au milieu d'immeubles éventrés, les secouristes tentaient mercredi de retrouver des victimes, au len-

demain des deux énormes explosions qui ont fait au moins 100 morts et des milliers de blessés.

La capitale libanaise, déclarée ville "sinistrée", s'est réveillée sous le choc, après ces explosions d'une telle puissance qu'elles ont été enregistrées par les capteurs de l'institut américain de géophysique (USGS) comme un séisme de magnitude 3,3.

Dans l'épicentre de l'explosion, dont le souffle a été ressenti jusque sur l'île de Chypre, à plus de 200 kilomètres, le paysage est apocalyptique: les conteneurs ressemblent à des boîtes de conserve tordues, les voitures sont calcinées, le sol jonché de valises et de papiers provenant des bureaux avoisinants, soufflés par l'explosion.

Selon le dernier bilan de la Croix-Rouge libanaise, plus de 100 personnes ont été tuées et plus de 4.000 autres blessées. Un précédent bilan du ministère de la Santé faisait état de 78 morts.

Des Casques bleus ont été grièvement blessés à bord d'un navire amarré dans le port, selon la mission de l'ONU au Liban.

Des secouristes, épaulés par des agents de sécurité, ont cherché toute la nuit des survivants ou des morts coincés sous les décombres. Les opérations continuent, selon la Croix-Rouge.

Les hôpitaux de la capitale, déjà confrontés à la pandémie de Covid-19, sont saturés.

Le Premier ministre, Hassan Diab, a déclaré mercredi jour de deuil national et a promis que les responsables devraient "rendre des comptes".

Le gouvernement pointe du doigt une cargaison de nitrate d'ammonium stockée "sans mesures de précaution" dans le port.

"Il est inadmissible qu'une cargaison de nitrate d'ammonium, estimée à 2.750

tonnes, soit présente depuis six ans dans un entrepôt, sans mesures de précaution. C'est inacceptable et nous ne pouvons pas nous taire", a déclaré le Premier ministre devant le Conseil supérieur de défense, selon un porte-parole.

Le nitrate d'ammonium, substance qui entre dans la composition de certains engrais mais aussi d'explosifs, est un sel blanc et inodore utilisé comme base de nombreux engrais azotés sous forme de granulés, et a causé plusieurs accidents industriels dont l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, dans le sud-ouest de la France, en 2001.

De nombreux pays ont proposé de l'aide au Liban, notamment la France qui devait envoyer mercredi plusieurs tonnes de matériel sanitaire et un détachement de la sécurité civile.

Les Etats-Unis ont également proposé leur aide, ainsi que l'Allemagne, qui compte des membres du personnel de son ambassade à Beyrouth parmi les blessés.

Même Israël a proposé "une aide humanitaire et médicale" à son voisin libanais, avec lequel il est techniquement toujours en

guerre.

Mardi, une première explosion a été entendue à Beyrouth, agglomération de quelque deux millions d'habitants, suivie d'une autre, très puissante, qui a provoqué un gigantesque champignon dans le ciel.

Les immeubles ont tremblé et les vitres ont été soufflées à des kilomètres à la ronde.

Dans les rues, des soldats évacuaient des habitants abasourdis, certains couverts de sang, T-shirt autour du crâne pour panser leurs blessures, tandis que des habitants cherchaient désespérément leurs proches manquant à l'appel.

"C'était comme une bombe atomique. J'ai tout vu (dans ma vie), mais rien de tel", a témoigné Makrouh Yerganian, professeur à la retraite qui vit depuis plus de 60 ans en face du port.

Ce drame survient alors que le Liban connaît sa pire crise économique depuis des décennies, marquée par une dépréciation inédite de sa monnaie, une hyperinflation, des licenciements massifs et des restrictions bancaires drastiques.



Les deux énormes explosions, ressenties jusque sur l'île de Chypre, ont fait plus de 100 morts et 4.000 blessés

Une Marocaine parmi les blessés

Une Marocaine a été blessée dans l'explosion qui a secoué mardi la capitale du Liban, Beyrouth, a-t-on appris auprès de l'ambassade du Maroc au Liban.

La femme marocaine, qui travaille pour une Organisation des Nations unies à Beyrouth, a subi des fractures au niveau du pied, a affirmé l'ambassade dans un communiqué, notant qu'elle reçoit les soins dans un établissement de santé.

Juste après l'explosion, l'ambassade marocaine a affirmé suivre de près la situation des membres de la communauté marocaine résidant dans ce pays. Pour faciliter la communication, elle a mis à leur disposition des numéros de téléphone pour la contacter aussi bien à l'horaire du travail qu'en dehors de cet horaire si nécessaire.

En dehors des heures de travail et en cas de nécessité : 0096176730612
Pendant les heures de travail : 05924751/05924752/05924753/05924754.

Scènes de chaos

Au port de Beyrouth, des larmes, des disparus et des morts

A l'une des entrées du port de Beyrouth, une femme de vingt ans court en hurlant le nom de son frère. Il s'appelle Jad et ses yeux sont verts, lance-t-elle l'air hagard. En vain. Les forces de sécurité lui interdisent le passage.

A quelques mètres de là, une autre femme en panique cherche son frère. Mais dans les regards, peu d'espoir, après les explosions violentes et meurtrières ayant fait 100 morts et 4000 blessés, provoquant des dégâts sans précédent dans toute la capitale, traumatisant les habitants.

Pendant plus de trois heures, le chassé-croisé d'ambulances se poursuit à un rythme incessant, accompagné par le hurlement des sirènes, les véhicules pénétrant la zone sinistrée pour repartir chargées de victimes.

Dans l'épicentre de l'explosion, un paysage apocalyptique: les conteneurs ressemblent à des boîtes de conserve tordues, leur contenu déversé sur le sol. Des flammes lancinantes et des nuages de fumée noire s'élèvent dans le ciel, que des hélicoptères de l'armée tentent en vain d'éteindre avec l'eau collectée de la mer.

Arrimé en face du port un navire est dévoré par le feu tandis que des agents de sécurité sur le quai craignent que ses réservoirs de carburant n'exploient.

Trois heures après la catastrophe, une dépouille gît encore à terre. Juste à côté, une valise intacte.

Le sol est jonché de valises, lunettes, chaussures, mais aussi des sachets de chips importées, qui les a comme détraquées: les phares clignotent et les alarmes des véhicules accompagnent le hurlement des sirènes. La mine déconforte, certains pompiers sur place cherchent des collègues qui s'af-

faient à éteindre un incendie déclenché juste avant l'explosion massive, selon l'un d'eux.

Des secouristes, épaulés par des agents de sécurité, cherchent des survivants ou des morts coincés sous les décombres.

L'un d'eux lance à l'adresse des journalistes: "Qu'est-ce que vous filmez? Il y a des corps déchiquetés partout!"

Non loin, des agents de sécurité transportent le corps sans vie d'un camarade. L'un d'eux explose en sanglots. Un autre, presque dans le déni, sort son téléphone pour exhiber la photo du défunt. "Le voilà à son mariage".

Parmi les blessés figurent des membres



syriens et égyptiens d'équipages de navires arrivés mardi au port, notamment un venu d'Ukraine et transportant du blé à destination de la Syrie.

"Cela fait six mois que nous attendons le moment de notre retour en Syrie. Nous sommes 13 jeunes hommes. Sept d'entre nous ont été blessés", assure l'un d'entre eux.

Un autre évoque une fissure dans la coque de son navire, le Mero Star. "Le navire coule, Avec l'explosion il y a eu de graves blessés à bord".

Dans tous les quartiers de la capitale sans exception, même dans les banlieues, les correspondants de l'AFP ont pu voir les

dommages causés par les déflagrations qui ont fait trembler la ville et provoqué la panique aux terrasses des cafés.

Dans les immeubles, les habitants inspectaient les dégâts, alors que les vitres des appartements ont été soufflées, les vitrines des magasins ont explosé, jonchant les trottoirs et les rues de bris de verre. Plusieurs hôpitaux de la ville ont été dépassés par les blessés qui affluaient.

Sur les télévisions libanaises, les journalistes dépêchés devant les hôpitaux saturés égrènent inlassablement des noms. Ce sont les portés disparus, leurs familles leur ont demandé de lancer un appel dans l'espoir de les retrouver.

Le monde compatit avec le Liban

De nombreux pays ont présenté mardi leurs condoléances et proposé de l'aide au Liban, où deux énormes explosions ont secoué Beyrouth faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés.

La Sûreté générale libanaise a indiqué que les déflagrations pourraient être dues à des "matières explosives", mais ajouté que l'enquête devrait déterminer "la nature exacte de l'incident".

Alors que les explosions ont également causé des dégâts considérables, le Premier ministre libanais Hassan Diab a lancé un "appel urgent à tous les pays amis et les pays frères".

La France a déclaré être aux "côtés du Liban" et son président Emmanuel Macron a annoncé l'acheminement de "secours et moyens français" à Beyrouth.

"La France présente ses condoléances aux familles des victimes et souhaite un

prompt rétablissement aux nombreux blessés", a indiqué le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian.

Les Etats-Unis ont dit "suivre étroitement" les développements et tenter de savoir si des ressortissants américains ont été touchés par les explosions.

"Nous présentons nos plus sincères condoléances à tous ceux qui ont été touchés, et nous nous tenons prêts à offrir toute l'assistance possible", a déclaré un porte-parole du Département d'Etat.

"La Russie partage le chagrin du peuple libanais", a déclaré de son côté le président russe, Vladimir Poutine, dans un télégramme de condoléances au président libanais, Michel Aoun.

Le président Aoun a reçu un appel du président irakien, Barham Saleh, qui a assuré le Liban de la solidarité et offert de l'aider.

Des pays du Golfe, dont certains ont

des relations étroites avec le Liban en lui fournissant de l'aide financière, ont rendu hommage aux victimes.

L'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a appelé le président Aoun pour lui présenter ses condoléances, selon l'agence de presse officielle QNA, qui a ajouté que des hôpitaux de campagne seraient envoyés au Liban.

"Nos cœurs sont avec Beyrouth et son peuple", a tweeté de son côté le ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis, Anwar Gargash, postant une photo de la célèbre Burj Khalifa de Dubaï, illuminée avec les couleurs du drapeau libanais.

"Que Dieu (...) protège le Liban frère et les Libanais pour réduire leurs souffrances et soigner leurs blessures", a-t-il dit.

Le Koweït a annoncé qu'il enverrait de l'aide médicale d'urgence au Liban, selon

l'agence officielle Kuna.

Le ministre jordanien des Affaires étrangères a appelé son homologue Charbel Wehbe pour lui faire part de sa solidarité, se disant prêt à offrir toute assistance au Liban.

Le chef de la Ligue arabe Ahmed Aboul Gheit a souligné l'"importance de trouver la vérité dans les explosions et ceux qui les ont causées."

Elles "vont malheureusement exacerber les difficultés du Liban et augmenter la gravité de la crise (...) traversée par le pays", a-t-il ajouté.

Ces explosions surviennent alors que le Liban connaît sa pire crise économique depuis des décennies, marquée par une dépréciation monétaire inédite, une hyperinflation, des licenciements massifs et des restrictions bancaires drastiques, qui alimentent depuis plusieurs mois la grogne sociale.

Le masque obligatoire gagne du terrain en Europe

L'usage obligatoire du masque gagne rapidement du terrain dans les villes d'Europe face au coronavirus, notamment en France, menacée d'une reprise incontrôlée de l'épidémie, alors que le monde s'approche de la barre des 700.000 morts. Depuis mercredi, le masque est obligatoire même à l'extérieur dans les zones les plus fréquentées de Toulouse, dans le sud-ouest de la France. Il en sera très prochainement de même à Paris et dans d'autres villes, ont annoncé les autorités. Une mesure similaire est entrée en vigueur mercredi dans le célèbre Quartier Rouge d'Amsterdam et dans les quartiers commerçants de Rotterdam.

Le virus a tué plus de 211.000 personnes sur le seul continent européen selon un bilan réalisé mardi par l'AFP, sur un total de 694.805 morts dans le monde depuis fin décembre.

La nervosité semble gagner le gouvernement français alors que l'instance scientifique qui le guide juge "hautement probable qu'une seconde vague épidémique soit observée à l'automne ou l'hiver".

"Le virus circule de façon plus

active, avec une perte accentuée des mesures de distanciation et des mesures barrières : l'équilibre est fragile et nous pouvons basculer à tout moment dans un scénario moins contrôlé comme en Espagne par exemple", a mis en garde le Conseil scientifique mardi.

Le gouvernement irlandais a pour sa part décidé de repousser la dernière phase de son déconfinement, qui comprend notamment la réouverture de tous les pubs, ainsi que celle des bars et hôtels. L'Irlande a également décidé de rendre obligatoires le port du masque dans les magasins et centres commerciaux à partir du 10 août.

Aux Etats-Unis, le président Donald Trump s'est une nouvelle fois voulu résolument optimiste, affirmant que "certains indicateurs montrent que nos efforts acharnés pour contenir le virus fonctionnent très bien en fait, surtout pour protéger les personnes les plus vulnérables". Le pays a toutefois enregistré 1.302 nouveaux décès liés au Covid-19 au cours des dernières 24 heures, selon le dernier comptage de l'Université Johns Hopkins. Le

total s'établit désormais à plus de 156.000 morts.

Le Brésil, deuxième pays le plus touché au monde, compte désormais près de 96.000 morts.

L'Argentine a de son côté annoncé des chiffres records de 168 décès et 6.792 infections au cours des 24 dernières heures, selon le ministère de la Santé. Le Pérou a franchi mardi la barre des 20.000 décès et ses hôpitaux sont saturés.

Aux Philippines, plus de 27 millions de personnes à Manille et dans quatre provinces voisines, soit environ le quart de la population de l'archipel, ont été reconfinées mardi avec à peine 24 heures de préavis.

Le virus continue, par ailleurs, de bouleverser l'économie mondiale et de semer le chaos dans les bilans et projets des entreprises.

Face à une industrie du voyage "dévastée", la plateforme de réservation d'hébergement en ligne Booking.com a annoncé mardi qu'elle réduirait jusqu'à un quart de ses effectifs mondiaux, qui s'élèvent actuellement à 17.500 personnes. Les groupes britannique Pizza Express et français Accor ont également annoncé

1.000 ou plus suppressions d'emplois chacun pour survivre à la pandémie.

Quant au géant américain Disney, dont les activités dans les parcs d'attraction, des croisières, de l'événementiel ont plongé de 85% au deuxième trimestre, il a décidé de mettre l'accent sur le streaming direct de contenus aux consommateurs. Ce sera notamment le cas de son très attendu blockbuster "Mulan".

Aux Etats-Unis, républicains et démocrates ont poursuivi mardi leurs discussions pour trouver un accord sur une nouvelle aide pour les millions d'Américains au chômage à cause du Covid-19, mais aussi pour les entreprises en difficulté et les collectivités locales.

Les efforts pour trouver un vaccin se poursuivent parallèlement aux quatre coins du monde.

La société de biotechnologies américaine Novavax, qui a reçu 1,6 milliard de dollars de Washington pour développer un vaccin contre le nouveau coronavirus, a annoncé mardi que son vaccin expérimental avait produit de hauts niveaux d'anticorps chez quelques dizaines de volontaires.

L'Organisation mondiale de la

santé a insisté mardi sur la nécessité de respecter les protocoles et réglementations en vigueur dans le développement d'un futur vaccin, alors que la Russie a promis des "millions" de vaccins dès début 2021.

"Tout vaccin et tout médicament à cette fin doivent bien sûr être soumis à tous les différents essais et tests avant d'être homologués pour leur déploiement", a souligné le porte-parole de l'OMS Christian Lindmeier, interrogé sur les annonces russes au cours d'une conférence de presse en ligne.

Autre conséquence sanitaire indirecte de la pandémie, le nombre de cancers découverts aux Etats-Unis a chuté de moitié au début de la pandémie de Covid-19, par rapport aux années précédentes, selon une étude parue mardi. "Bien que les gens aient adopté la distanciation sociale, le cancer ne fait pas de pause", préviennent les auteurs de l'étude, du laboratoire d'analyse Quest Diagnostics. "Les retards de diagnostics mèneront sans doute à des présentations à un stade plus avancé, et à des résultats cliniques plus sévères".



MSF, dernier recours contre le virus dans les quartiers tenus par les "maras" au Salvador

L'organisation humanitaire Médecins sans Frontières (MSF) est aujourd'hui le seul espoir de soins contre la pandémie de coronavirus pour les habitants des quartiers du Salvador sous l'emprise des "maras", les redoutables bandes criminelles qui sèment la terreur au Salvador.

Dans le quartier 1 de Diciembre, à 5 km à l'est de la capitale San Salvador, les murs des ruelles en terre battue qui serpentent entre les baraques de tôle sont couverts de

graffitis de la "mara" Barrio 18, qui contrôle le quartier.

Cette bande criminelle, l'une des principales du pays avec la Mara Salvatrucha (MS-13), se livre comme les autres gangs à l'assassinat sur gages, au trafic de drogue, au racket et aux vols.

Les bandes criminelles comptent environ 70.000 membres dans tout le Salvador, dont 17.000 sont derrière les barreaux. Le pays centro-américain de 6,6 millions d'habitants est l'un des plus dangereux au monde, hors zones

de conflits armés. Face à cette insécurité, le personnel médical du système de santé salvadorien "a peur" de pénétrer le secteur, laissant sans accès aux soins des enfants, des personnes âgées et des femmes enceintes, explique à l'AFP Victor Valle, un responsable du quartier. "Nous sommes dans une situation d'urgence car, oui, le coronavirus est entré" dans le quartier, se lamente-t-il.

Dans ce contexte de crise sanitaire et de violence, l'équipe de MSF apporte des soins et aide les ambulances à évacuer les malades

atteints par le nouveau coronavirus. "On constate une aggravation rapide des effets de la pandémie" dans les quartiers de la banlieue de la capitale, qui constituent désormais l'épicentre de l'épidémie dans le pays, a alerté MSF début juillet.

Alors que les médecins de l'organisation débute leur journée de consultations dans une petite église du quartier 1 de Diciembre, une vingtaine de patients sont déjà là, constate l'AFP. Et le flot des malades ne tarit pas au fil des heures... MSF a décidé d'intervenir dans ce quartier car les ambulances du système public de santé mettaient entre 24 et 72 heures pour venir prendre en charge les malades. Or, "dans ce laps de temps, un patient avec des problèmes cliniques peut mourir", explique à l'AFP le médecin de MSF, Boris Erazo.

Rina Flores, une infirmière de l'ONG, estime qu'entre 70 et 80% des patients traités sont des cas suspects de Covid-19. L'organisation humanitaire médicale a basé son centre opérationnel, avec deux ambulances, à San Bartolo, à 10 km à l'est de San Salvador. De là, l'équipe soignante s'occupe de quatre communes de la banlieue est et nord-est de la capitale.

Pour compliquer encore la tâche, les habitants de la zone craignent de se déclarer malades du coronavirus, par crainte d'être mis à l'écart de la communauté. "Dans beaucoup d'endroits où nous intervenons, les gens ont peur de parler de leurs symptômes en raison du rejet dont sont très souvent victimes les personnes malades" du virus, constate la docteure Wendy Requeno, qui, à 29 ans, travaille avec MSF depuis six ans.

"La santé est l'un des droits fondamentaux universels que l'on ne peut refuser à personne, indépendamment des caractéristiques du patient", plaide la jeune femme. Bien sûr, "on a toujours un peu peur", admet-elle. Mais le personnel médical redouble de précaution pour ne pas être pris dans le feu croisé d'un affrontement entre "maras" rivales ou entre criminels et forces de l'ordre. Pour le moment, "nous n'avons pas rencontré de difficulté", ajoute-t-elle.

Lundi, les statistiques officielles faisaient état au Salvador de 17.843 cas avérés de Covid-19, dont 477 décès.



En Afrique du Sud, 24.000 membres du personnel de santé infectés par le Covid-19, 181 morts

Quelque 24.000 membres du personnel de santé en Afrique du Sud ont été infectés par le nouveau coronavirus depuis le début de la pandémie en mars et 181 en sont morts, a annoncé mercredi le ministre sud-africain de la Santé Zweli Mkwize.

Ce chiffre de 24.000 personnes touchées représente environ 5% du nombre total de cas de Covid-19 en Afrique du Sud, a précisé le ministre lors d'une conférence de presse.

Depuis le début de la pandémie, les syn-

dicats ont mis en garde sur la sécurité du personnel dans les hôpitaux sud-africains soignant des malades du Covid, ainsi que sur le nombre et la qualité des équipements de protection. Avec 521.318 cas confirmés, dont plus de 8.000 morts, l'Afrique du Sud est le pays le plus touché du continent africain.

A elle seule, elle a enregistré plus de la moitié des cas de nouveau coronavirus en Afrique. C'est aussi le cinquième pays au monde le plus touché par la pandémie en termes de cas confirmés, mais le nombre

officiel de décès est largement sous-estimé, ont prévenu des experts.

Entre 40.000 et 50.000 personnes pourraient mourir du Covid-19 d'ici la fin de l'année dans le pays, selon des projections officielles.

"Nous n'en avons pas encore fini" avec la pandémie, a reconnu Zweli Mkwize, affirmant cependant "que jusqu'à maintenant nous nous sommes bien battus" contre elle. "Nous n'avons pas atteint le stade où il n'y a pas de place pour les malades (du Covid) dans les hôpitaux", a-t-il dit.

Il a indiqué que son pays pourrait "avoir atteint le pic (de la pandémie) d'ici fin août", mettant cependant en garde contre le risque d'une seconde vague en cas d'abandon trop rapide des mesures prises pour contenir l'expansion du virus.

L'Afrique du Sud a imposé fin mars l'un des confinements les plus stricts au monde, avant de l'assouplir.

Devant l'explosion des contaminations, les écoles viennent de nouveau d'être fermées pour un mois et un couvre-feu nocturne a été rétabli.



Opérationnalisation des Hautes Orientations Royales contenues dans le discours du Trône du 29 juillet

Un plan de relance à 120 MMDH pour redresser l'économie nationale

« Il nous appartient de saisir l'opportunité de redéfinir l'ordre des priorités, d'asseoir les bases d'une économie forte et compétitive et de construire un modèle social plus inclusif », avait déclaré Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son adresse à la nation à l'occasion de la Fête du Trône.

Dans ce cadre, « il importe d'initier un plan ambitieux de relance économique pour permettre aux secteurs de production de se remettre d'aplomb, d'accroître leur capacité à créer des emplois et à préserver les sources de revenu », avait-il indiqué.

Le Souverain avait, pour cela, appelé à « mobiliser tous les moyens disponibles en termes de financements, de dispositifs d'incitation et de mesures de solidarité, en vue d'accompagner les entreprises, essentiellement les petites et les moyennes qui constituent le maillon central du tissu économique national ». Au cours de son discours, considéré comme une feuille de route claire pour le présent et l'avenir par le président de la Chambre des représentants, le bureau de la Chambre, les présidents des groupes et du groupement parlementaires et les présidents des commissions permanentes, S.M le Roi Mohammed VI avait ainsi annoncé qu'« environ 120 milliards de dirhams seront injectés dans l'économie nationale, soit l'équivalent de 11% du PIB. Ce taux inscrit le Maroc parmi les pays les plus audacieux en matière de politique de relance économique post-crise ».

Moins d'une semaine après cette importante annonce, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâboun, est revenu sur l'ambitieux plan de relance promis par le Souverain question d'éclairer l'opinion publique sur l'opérationnalisation des Hautes Orientations Royales contenues dans le discours du Trône.

C'est ainsi que, lors d'une conférence de presse tenue mardi 4 août, à Rabat, le ministre a indiqué que des mesures immédiates seront prises pour opérationnaliser les Hautes Orientations Royales, regroupées en trois principaux points : la mise en place d'un plan de relance ambitieux, la généralisation de la couverture sociale et la réforme du secteur public. L'élaboration dudit plan, qui se veut global et intégré, « comprend des mesures transverses tout en tenant compte des spécificités sectorielles. L'objectif étant d'accompagner le redémarrage progressif de l'activité des différents secteurs de l'économie et de créer les conditions propices pour une relance vigoureuse à la sortie de la crise », a-t-il souligné.

Dans sa communication, le ministre des Finances a aussi indiqué que des mesures sectorielles spécifiques, concernant en particulier les secteurs les plus touchés par la crise, feront l'objet de contrats et de conventions qui seront signés avec les fédérations concernées : Contrat-programme 2020-2022 relatif à la relance du secteur touristique en phase post-Covid-19.

A ce propos, il a précisé qu'un « pacte pour la relance économique et l'emploi » avec la CGEM et le GPBM



et un « contrat programme relatif à la relance du secteur touristique » seront signés courant ce semaine.

Concernant les 120 MMDH qui seront injectés dans l'économie nationale, le ministre a déclaré que 75 MMDH seront consacrés aux crédits garantis par l'Etat et profiteront à tous les segments d'entreprises dont les EEP (les établissements et entreprises publics) les plus impactés par la crise. La Caisse centrale de garantie (CCG) sera chargée de gérer ce système de garantie, selon les explications du ministre précisant que 5 MMDH seront apportés par le Fonds Covid-19 pour couvrir les risques de défaut des entreprises bénéficiaires.

Quant aux 45 MMDH restants, ils seront affectés au Fonds d'investissement stratégique dont 30 MMDH mobilisés auprès d'institutionnels nationaux et internationaux et 15 MMDH financés par l'Etat (LFR-2020).

Dans son exposé, Mohamed Benchaâboun explique que ce fonds interviendra directement par le financement des projets d'investissement en faisant appel au partenariat public privé (PPP) et indirectement par le renforcement des capitaux des entreprises aux fins de leur développement. Précisons que sur les 120 MMDH à injecter dans l'économie nationale, 20 MMDH seront mobilisés par l'Etat.

Le ministre est également revenu sur la création d'un Fonds d'investissement stratégique également annoncé par le Souverain dans son discours du 29 juillet dernier. Il « devait être créé pour remplir une mission d'appui aux activités de production, d'accompagnement et de financement des grands projets d'investissement public-privé, dans une diversité de domaines », avait estimé S.M le Roi Mohammed VI soulignant qu'en sus de la participation de l'Etat, il devra compter sur la coordination et la rationalisation des différents fonds de financement.

S'agissant de la généralisation de la couverture sociale, deuxième axe de son intervention, Mohamed Benchaâboun a d'emblée expliqué que la réforme de la protection sociale est une réforme sociétale de grande envergure qui interpelle des mutations profondes de la gestion et de la gouvernance du

système de protection sociale au Maroc.

Comme l'a souligné le ministre, cette réforme consacre une couverture sociale universelle à travers la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) à partir du mois de janvier 2021, des Allocations Familiales (AF) à tous les ménages à partir du mois de janvier 2021, une retraite au profit de la population active non couverte et une indemnité pour perte d'emploi (IPE) au profit de la population active.

Conformément aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi, il a annoncé l'ouverture immédiate d'un dialogue social constructif avec tous les partenaires.

Persuadé que la généralisation de la couverture sociale doit devenir un levier essentiel d'insertion du secteur informel dans le tissu économique national, le Souverain avait appelé dans son discours « le gouvernement, en concertation avec les partenaires sociaux, à parachever l'élaboration d'une vision pragmatique globale » qui devra inclure le planning, le cadre légal ainsi que les options de financement pour parvenir in fine à sa généralisation effective, avait-il insisté.

Notons que le déploiement de cette réforme se fera sur une période de 5 ans en deux phases. 2021-2023 : le déploiement de l'Assurance maladie obligatoire et des Allocations familiales et 2024-2025 : la généralisation de la re-

traite et de l'indemnité pour perte d'emploi au profit de la population active. Aussi, afin de réussir cette réforme d'envergure, le ministre a annoncé des mesures préalables et d'accompagnement à mettre en place. En l'occurrence : la refonte du cadre législatif et réglementaire ; la mise à niveau des structures hospitalières et l'organisation de la filière de soins ; la réforme des systèmes et programmes sociaux déjà en place, notamment à travers l'opérationnalisation du Registre social unifié (RSU) ; la réforme de la gouvernance du système de protection sociale ainsi que la réforme fiscale relative à l'instauration de la Contribution professionnelle unique (CPU).

Troisième point de son exposé : la réforme du secteur public qui « doit être lancée avec diligence pour corriger les dysfonctionnements structurels des établissements et des entreprises publiques, garantir une complémentarité et une cohérence optimales entre leurs missions respectives et, in fine, rehausser leur efficacité économique et sociale », comme l'avait relevé le mois dernier le Souverain.

Après avoir relevé les fragilités et les insuffisances qui entravent le secteur des EEP, le ministre s'est appesanti sur les actions qui seront engagées afin de corriger les dysfonctionnements structurels des EEP, garantir une complémentarité et une cohérence optimales entre leurs missions respectives et, in fine, rehausser leur efficacité économique et sociale.

Pour ce qui est des EEP non marchands et sociaux, il est proposé la réintégration aux ministères concernés de certaines missions après liquidation/dissolution des EEP dont le maintien n'est plus nécessaire ; le regroupement de certains EEP dont le maintien serait justifié ainsi que la liquidation / dissolution des EEP dont la mission n'est plus avérée.

S'agissant des EEP marchands et financiers, le ministre préconise le renforcement de la pérennité du modèle : réduction de la dépendance envers le BGE (capitaux, garantie.), meilleure contribution au BGE (dividendes et redevances...), valorisation du patrimoine, PPP... ; création de groupes/holdings sectoriels homogènes répondant à des impératifs de

taille critique, d'optimisation de la gestion (flux, trésorerie, coûts...), d'attrait pour le marché financier et de concrétisation des nouvelles opportunités offertes par l'intelligence artificielle, la digitalisation, l'économie circulaire ainsi que la création d'une Agence dédiée à la Gestion Active des participations marchandes et financières de l'Etat.

Soulignons que toutes ces actions devraient aboutir à la création de l'Agence nationale dédiée à la gestion stratégique des participations de l'Etat et à suivre la performance des établissements publics qui aura pour missions de renforcer davantage le rôle de l'Etat actionnaire, promouvoir la bonne gouvernance au sein des EEP, assurer la gestion stratégique des participations de l'Etat et suivre la performance des établissements publics.

Parmi les opérations qui pourraient être envisagées, le ministre a fait allusion, dans le secteur d'infrastructures au regroupement de l'ADM, ONCF, SNTL, CFR et AMDL. Avec création d'une entité chargée de la réalisation des infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires ainsi que des services du transport.

Dans le secteur social, avec la fusion de l'ADS, l'Entraide nationale, l'ODCO et la Caisse de compensation en un seul opérateur, en plus de la création d'une entité unique et visible chargée de l'action sociale en lieu et place des multiples EP existants. Dans le secteur d'agriculture et agro-industrie, il est question de regroupement de l'ONICL et de ses filiales dans une seule entité qui devra être transférée au secteur privé. Quant au secteur du Développement Territorial, il est proposé « la dissolution des trois Agences pour le développement (Sud, Nord et Oriental) vu que leur maintien n'est plus justifié du fait des doublons soit avec d'autres EEP, soit avec des départements ou CL », a expliqué le ministre. Afin de réunir les conditions de réussite du plan de relance, rappelons que Sa Majesté le Roi avait recommandé « l'adhésion efficace et responsable du gouvernement, des acteurs sociaux et des opérateurs économiques, dans un cadre contractuel constructif qui sera à la hauteur des défis du moment et des attentes des Marocains ».

Alain Bouithy



Le ministre Benchaâboun détaille l'ambitieux plan annoncé par S.M le Roi Mohammed VI

Lydec enregistre une baisse de son CA au premier semestre

Le chiffre d'affaires (CA) de Lydec, en charge notamment de la distribution de l'eau et de l'électricité dans le Grand Casablanca, a reculé de 5,9% à 3,38 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2020. Par branche, le chiffre d'affaires électricité a affiché une baisse de 8,5% (volumes vendus en repli de 8,6%), tandis que celui d'eau potable a progressé de 3,9% (volumes vendus en hausse de 3,8%), indique Lydec dans un communiqué.

Au titre des six premiers mois de 2020, les investissements de la Gestion Déléguée ont enregistré une baisse de

2,7% à 374 millions de dirhams (MDH) et le niveau d'endettement net s'est élevé à 1,8 MMDH, en hausse de 66% par rapport à fin juin 2019, impacté par la baisse significative des ventes et des encaissements clients en raison des dispositions prises à l'échelle nationale pendant la période de confinement.

Au cours du 2^{ème} trimestre 2020, le chiffre d'affaires de Lydec s'est établi à 1,7 MMDH, en baisse de 8,4% par rapport au T2-2019, impacté par la baisse des ventes de fluides de 10,1% liée aux impacts négatifs de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) sur l'activité.

Managem améliore son chiffre d'affaires de 10% à fin juin

Le chiffre d'affaires (CA) de Managem s'est établi, à fin juin 2020, à 2,4 milliards de dirhams (MMDH), en progression de 10% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette évolution est marquée par la forte baisse des cours du zinc (27%), du cuivre (12%) et du cobalt (22%), atténuée par la hausse du cours de l'or (+24%) et de sa production (+23%) grâce à la montée en régime du projet d'extension de l'usine de traitement au Soudan, indique Managem dans un communiqué.

Elle est également marquée par l'amélioration des fondamentaux de l'activité cuivre (+7%) due à la consolidation des productions des mines d'Oumjane et Bleida et par le léger repli des productions de l'argent (-12%), du cobalt (-8%) et du zinc (-9%) en raison notam-

ment des perturbations causées par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), ajoute la même source.

Au titre des six premiers mois de 2020, Managem a réalisé un Capex (dépenses d'investissement de capital) de 1,36 MMDH, en hausse de 71% par rapport à la même période de l'année précédente. "A cet égard, environ 60% ont été investis au cours du 1^{er} semestre dans le projet aurifère TRI-K en Guinée dont la construction est à mi-chemin", précise le Groupe.

S'agissant de l'endettement net, il a atteint 5,1 MMDH, en hausse de 930 millions de dirhams (MDH) par rapport à fin 2019, "marqué par l'effort d'investissement du Groupe pour accompagner les projets de développement en Afrique".

Les IDME ont atteint 11 MMDH l'année dernière

Le flux des investissements directs des Marocains à l'étranger (IDME) est passé de 3,8 milliards de dirhams (MMDH) en 2009 à plus de 10,9 MMDH en 2019, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

"Depuis le début des années 2000, les IDME ont connu une hausse importante, leur volume annuel moyen étant passé, selon les données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de 232,3 millions de dollars entre 2000 et 2009 à 540,2 millions de dollars au cours de la décennie sui-

vante", souligne BAM dans son rapport annuel sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2019. En comparaison régionale, le Maroc se classe sur les dix dernières années comme 5^{ème} investisseur africain à l'étranger, fait savoir la même source, notant qu'en pourcentage du PIB, le volume des IDME ne représente que 0,5%, une proportion faible en comparaison avec la moyenne des pays émergents et en développement (PEMD) qui atteint 1,5%, rapporte la MAP.

En outre, aucune entreprise marocaine n'a pu se hisser parmi les 100 multinationales des PEMD les plus actives en termes d'investissement à l'étranger.

Par secteur d'activité, les banques et les activités financières sont le premier investisseur à l'étranger avec une part de 30% du stock global et un flux sortant régulier de 2 MMDH en moyenne annuelle durant les dix dernières années.

De même, les compagnies d'assurance réalisent des investissements importants avec un volume annuel moyen de 515 millions de dirhams (MDH). Pour leurs parts, les télécommunications totalisent 11% de ce stock, le secteur industriel 13,2%, dominés par les cimenteries et l'OCF, tandis que les investissements du secteur immo-

bilier ont connu une forte augmentation entre 2011 et 2015, suivie d'un recul marqué.

Par destination, les pays africains attirent l'essentiel des IDME, la Côte d'Ivoire étant le premier pays d'investissement, avec 13,3% du stock à fin 2017, suivie de l'île Maurice (6%) et l'Égypte (3,5%).

En dehors de l'Afrique, les principaux pays sont le Luxembourg, la France et la Grande-Bretagne avec des parts respectives de 6,9%, 6,2% et 3,3%. Les IDME restent dominés par les prises de participation, alors que les bénéfices réinvestis et les instruments de dette demeurent relativement faibles.

Ces trois formes ont représenté respectivement 75%, 17% et 8% des flux nets des IDME durant les dix dernières années. En comparaison internationale, les parts des bénéfices réinvestis et des instruments de dette des PEMD sont largement supérieures, atteignant respectivement 39% et 17%.

Ceci refléterait le fait que l'expansion des IDME est encore à ses débuts, et que ces derniers ne produisent pas encore suffisamment de bénéfices pour leur auto développement. La distinction des IDME entre les fusions-acquisitions et les installations nouvelles "greenfield" indique que ces dernières restent dominantes avec une part de 91,4% durant les dix der-



nières années, témoignant ainsi de l'engagement de long terme des investisseurs marocains à l'étranger, mais également de leur exposition à un risque plus élevé.

Durant la dernière décennie, les revenus des IDME ont totalisé 2,2 milliards de dollars constitués à hauteur de 64% de dividendes et 36% de profits réinvestis. Cette structure est similaire à la moyenne mondiale alors que les PEMD observent une configuration inverse avec une part des réinvestissements de 58%. Rapportés à leur stock, les bénéfices des IDME représentent un rendement de 6,2%, niveau supérieur à la moyenne de 4% réalisée par les PEMD et proche des 6% enregistrés au niveau mondial.

Le développement des investis-

sements directs à l'étranger peut susciter des inquiétudes concernant la mobilisation d'une partie de l'épargne nationale vers d'autres pays. Cette question se pose particulièrement pour les pays en développement ayant un besoin d'investissement important en infrastructure et une épargne nationale relativement faible. L'analyse du ratio des investissements directs à l'étranger à l'investissement national (FBCF) qui renseigne sur un éventuel effet d'éviction, montre qu'il demeure faible oscillant autour de 1,7% en moyenne entre 2008 et 2017. Il reste par ailleurs largement inférieur aux niveaux observés pour les PEMD (4,8% en moyenne) et 11% pour les économies avancées.



Le flux des investissements directs des Marocains à l'étranger est passé de 3,8 MMDH en 2009 à plus de 10,9 MMDH en 2019

L'ONEE a pris des mesures proactives pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la ville de Demnate

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a indiqué en début de semaine avoir pris des mesures proactives en un temps record afin d'augmenter la capacité de production de l'eau, dans le cadre des efforts visant à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la ville de Demnate et des collectivités territoriales avoisinantes.

Dans une mise au point, l'ONEE a précisé que ces mesures proactives comprenaient le renforcement du débit de production de l'eau potable à partir de la station de traitement des eaux du barrage Hassan 1er, avec un débit supplémentaire de plus de 20 litres par seconde (l/s), rapporte la MAP.

Il s'agit aussi de l'augmentation du débit

produit à partir des puits de Oued Lakhdar en filtrant les entrées des canaux de récupération d'eau et de détournement de la voie navigable, ainsi que du renouvellement du canal de pompage de la station de relevage n°1, où le débit supplémentaire a atteint 12 l/s, a précisé l'office.

Ces mesures comprenaient également le lancement, de l'exploitation du nouveau canal desservant les réservoirs de la ville de Demnate et la station de relevage n°3 du quartier Ait Aknoun et le lancement d'une campagne de deux semaines de recherche et de réparation des fuites au niveau du réseau de distribution de la ville de Demnate, ajoute la mise au point.

En ce qui concerne les perturbations ayant entaché la distribution d'eau potable pendant la journée de l'Aïd dans les quartiers Arabbi, Bouchan et Al-Falah (environ 900 abonnés), l'ONEE a expliqué que cette situation est due à l'augmentation sans précédent de la demande de cette substance vitale pendant la journée de l'Aïd qui a dépassé 25% par rapport à la demande durant la journée de l'Aïd de l'année 2019, sachant que la hausse de la demande ordinaire oscille entre 2 et 5% par an.

Après avoir reçu des plaintes des abonnés dans ces quartiers, les équipes de maintenance relevant de l'ONEE sont intervenues et ont réussi à réapprovisionner la population en peu

de temps, ajoute la mise au point. A partir du deuxième jour de l'Aïd (samedi dernier), le taux de demande en eau potable est revenu à son rythme normal et la ville a été alimentée en eau potable régulièrement tout au long de la journée sans enregistrer aucune interruption significative, a noté l'office. Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la zone à long terme, l'ONEE est en train d'achever un projet d'agrandissement de la station d'épuration du barrage Hassan 1er pour un coût total de 72 millions de dirhams, afin de porter la capacité de production à 400 l/s au lieu de 100 l/s, a fait savoir la même source, ajoutant que ladite station devrait être opérationnelle avant la fin de cette année.

Ecrivains et stars de Hollywood appellent l'Égypte à libérer Sanaa Seif



Des stars de Hollywood et des écrivains connus ont appelé les autorités égyptiennes à libérer la militante Sanaa Seif et d'autres prisonniers politiques dans une lettre ouverte publiée mardi. Âgée de 26 ans, Mme Seif a été arrêtée et emmenée dans un fourgonnette banalisée fin juin. Elle est accusée, selon ses avocats, de "diffusion de fausses informations", d'"incitation à des crimes terroristes" et d'"utilisation abusive des médias sociaux".

Actuellement en détention provisoire, la militante, une monteuse de film, a notamment travaillé sur le film documentaire "The Square", nommé aux Oscars en 2013, et le film "Les

derniers jours d'une ville".

"Ensemble, nous appelons les autorités égyptiennes à libérer immédiatement Sanaa (...) et toutes les personnes détenues pour avoir exercé pacifiquement leurs droits", ont écrit plus de 200 signataires de la lettre.

Parmi eux figurent les acteurs Danny Glover, Juliette Binoche et Thandie Newton, l'écrivaine Arundhati Roy, l'intellectuel Noam Chomsky, le Nobel de littérature J.M. Coetzee ou encore le plasticien Anish Kapoor. La détention de "Sanaa est la dernière d'une série d'arrestations sans fin qui caractérisent désormais, le régime du président Abdel Fattah al-Sissi", ont-ils ajouté.

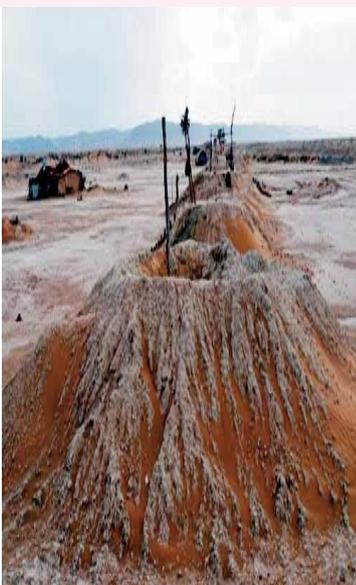
Au moment de son arrestation, la militante se trouvait avec sa mère et sa soeur devant la prison de Tora au Caire, où est détenu son frère, l'ingénieur et militant Alaa Abdel Fattah, figure centrale du soulèvement populaire de 2011 qui a chassé l'ancien président Hosni Moubarak du pouvoir.

Alaa Abdel Fattah avait été emprisonné dans un grand coup de filet après de rares manifestations contre le pouvoir Sissi en septembre 2019. Plusieurs milliers de personnes avaient alors été arrêtées dont un nombre indéterminé libérées depuis. "Des dizaines de milliers de détentions politiques ont été documentées par

des organisations de défense des droits humains (...) Entretiens, tribunaux et procureurs ont prolongé la détention provisoire de détenus sans qu'ils ne soient présents au tribunal", poursuit la lettre. "Nous appelons le gouvernement égyptien à mettre fin aux abus de la détention provisoire."

En Égypte, la détention provisoire peut selon la loi être prolongée jusqu'à deux ans. Amnesty International et d'autres ONG de défense des droits humains ont signé la lettre. Depuis son arrivée au pouvoir en 2013, M. Sissi mène une répression sans merci contre toute opposition. Les intellectuels et artistes sont particulièrement visés.

"Les Khetaras au Maroc .. un patrimoine écologique", nouvel ouvrage de la Fondation Miftah Essaâd



Les khetaras du Maroc doivent être inscrites sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, a souligné la Fondation Miftah Essaâd pour le capital immatériel du Maroc qui vient de publier un livret intitulé "Les Khetaras au Maroc .. un patrimoine écologique". Ce livret publié en trois langues (arabe, français et anglais) s'inscrit dans le cadre du dossier national visant à inscrire les Khetaras comme patrimoine humain international auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

La fondation vise à travers la publication de ce livret, illustré de nombre d'images, à inscrire les khetaras du Maroc au patrimoine mondial de l'humanité et obtenir ainsi l'adhésion de l'UNESCO pour leur sauvegarde. Elle a aussi pour objectif d'obtenir des fonds internationaux pour la réhabilitation, la sécurisation et le maintien en eau des khetaras actives du Maroc, "en tant qu'ouvrages respectueux de l'environnement et rempart contre le désert". La tenue de la COP22 au Maroc est un "formidable tremplin" pour sensibiliser la communauté internationale à la sauvegarde des khetaras, indique la Fondation dans ce li-

vre, affirmant que le maintien des groupements sociaux construits autour de ces ouvrages sera un des aspects de préservation du patrimoine immatériel marocain et de son apport à la culture de la préservation et la sauvegarde de l'environnement.

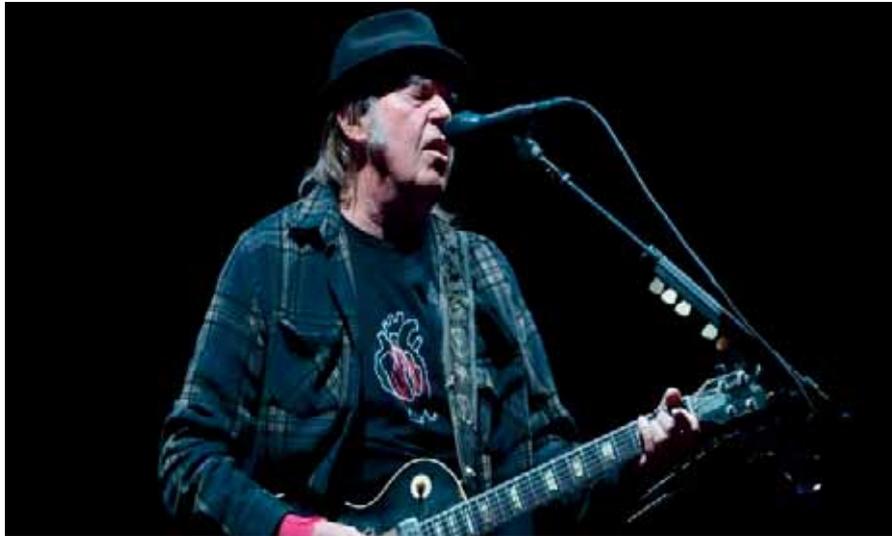
La Fondation avait réalisé, en 2014, une étude sur les khetaras du Maroc, dont les conclusions ont montré que la khattara est un ouvrage technique, hydraulique et écologique qui permet de conduire l'eau de la nappe phréatique, gravitairement, à travers le désert aride pour constituer et irriguer une oasis. Elle ne nécessite aucune énergie mécanique pour fonctionner et donc n'émet pas de gaz à effet de serre.

Mettant en exergue les résultats de cette étude, la Fondation fait savoir que les khetaras contribuent à la lutte contre la désertification et font barrage à l'exode rural par la fixation des populations et par le maintien d'une activité agricole locale et notamment celle des produits du territoire du Sahara marocain. La distribution d'eau aux oasis par le système de khattara est un procédé "démocratique" de partage équitable de la ressource, souligne l'étude, précisant que le débit des khetaras dépend uniquement du niveau de la nappe qui augmente ou baisse

pour tout le monde sans distinction.

"Si nous soumettons la khattara aux dix critères de la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, où il suffit de répondre à un seul pour être éligible au statut de "patrimoine mondial", nous constatons que la khattara ne répond pas seulement à un seul critère mais bel et bien à sept critères certifiés", conclut la même étude. Selon le livret, ces ouvrages, qui sont apparus au Maroc depuis plus de 1000 ans, ont permis d'étendre les surfaces arables et de viabiliser des territoires du désert par la création d'oasis. Et depuis lors, les khetaras n'ont cessé de viabiliser de larges espaces désertiques, devenant ainsi une des composantes économico-culturelles d'une bonne partie de territoires marocains. Autour de la khattara, s'est construit un système social et une organisation humaine centrés sur la gestion quotidienne de la répartition de l'eau. Le Maroc reste parmi les rares pays qui disposent encore d'un système actif de transport gravitaire de l'eau, par galeries souterraines artificielles, où il y a actuellement environ 300.000 personnes qui bénéficient, directement ou indirectement, des activités économiques générées par les khetaras actives.

Neil Young porte plainte contre Trump pour l'empêcher d'utiliser ses chansons



Neil Young va poursuivre en justice l'équipe de campagne de Donald Trump pour la présidentielle de novembre afin de l'empêcher de jouer ses chansons lors de meetings électoraux, selon une plainte publiée mardi sur le site du rocker. L'artiste de 74 ans s'estime victime d'une violation de ses droits d'auteur pour l'utilisation sans son consentement des morceaux "Rockin' In The Free World" et "Devil's Sidewalk" à plusieurs rassemblements de Donald Trump, dont son récent meeting à Tulsa, dans l'Etat de Oklahoma. Neil Young "ne peut, en son âme et conscience, per-

mettre que sa musique serve de support à une campagne d'ignorance et de haine, conflictuelle et anti-américaine", indique le texte de la plainte. Cette dernière n'est pas datée, mais montre que les avocats du chanteur et guitariste - qui demande jusqu'à 150.000 dollars de dommages et intérêts pour chaque infraction - s'apprentent à la déposer auprès d'un tribunal fédéral de New York. Neil Young a dénoncé à plusieurs reprises l'utilisation de ses chansons par Donald Trump lors de ses meetings électoraux.

Le natif de Toronto, au Canada, naturalisé américain, a dit en février que le

millionnaire républicain était "une honte" pour les Etats-Unis, au moment d'apporter son soutien au candidat socialiste à la Maison Blanche Bernie Sanders. Plusieurs artistes de renom, parmi lesquels Pharrell Williams, Rihanna, Aerosmith ou Adele, ainsi que les héritiers de Prince, se sont plaints que leurs titres soient joués lors de rassemblements de Donald Trump. Le célèbre groupe de rock britannique Rolling Stones a menacé en juin le président américain d'une action en justice s'il continuait à utiliser leur tube "You Can't Always Get What You Want".

Bouillon de culture

Disney

Disney a perdu 4,7 milliards de dollars pendant le trimestre écoulé, contre près de 2 milliards de bénéfice net il y a un an, à cause de la pandémie et notamment des parcs d'attraction fermés et des croisières à l'arrêt. Mais ses plateformes de streaming, dont Disney+, comptent désormais 100 millions d'abonnés payants, gagnés en partie grâce aux mesures de distanciation sociale. "C'est une étape significative qui renforce notre stratégie des services directs au consommateur, que nous considérons comme clef à la croissance future de notre entreprise", a déclaré Bob Chapek, le patron du groupe américain. Disney+, lancé en novembre dernier avec des nouveautés et un catalogue impressionnant de films, séries et programmes télé, a atteint les 57,5 millions d'abonnés fin juin. Le titre du Royaume enchanté s'appréciait de plus de 5% lors des échanges électroniques après la fermeture de la Bourse, malgré un chiffre d'affaires diminué de moitié en un an, à 11,8 milliards de dollars, un résultat inférieur aux attentes du marché. Son résultat par action est ressorti à -2,61 dollars, mais il est positif dans un calcul ajusté, à 8 cents par action, en prenant en compte une charge de 3,5 milliards de dollars pour les pertes liées à la pandémie.



Le rappeur FBG Duck victime d'une fusillade en plein jour à Chicago



Nouveau drame dans l'univers du rap : après de décès à 27 ans du rappeur Lil Marlo dans une fusillade à Atlanta à la mi-juillet, c'est le rappeur américain FBG Duck qui est mort ce mardi 4 août, à l'âge de 26 ans. Carlton D. Weekly, de son vrai nom, a été victime d'une fusillade en plein jour alors qu'il se baladait avec deux amis dans un quartier commerçant de Chicago.

Il était 16h30 sur East Oak Street dans le quartier de Gold Coast. Selon les premiers éléments de l'enquête, deux voitures se sont arrêtées, quatre personnes sont sorties et ont ouvert le feu, touchant les trois victimes, avant de prendre la fuite. Selon le Daily Mail, le rappeur a été transporté à l'hôpital dans un état critique et a été déclaré mort peu de temps après son arrivée. Il avait été touché à la poitrine, à l'aîne et au cou. Ses amis, un homme de 36 ans et une femme de 26 ans, ont également été emmenés dans des hôpitaux de la région, dans un état

grave. Depuis l'annonce du décès de FBG Duck, de nombreux fans du rappeur lui rendent hommage sur les réseaux sociaux. Certains dénoncent également le climat d'insécurité qui est de plus en plus présent à Chicago : depuis le 1er janvier 2020, 440 homicides ont été recensés dans ce quartier.

Si FBG Duck a succombé hier à ses blessures, ce n'était pas la première fois qu'il constituait une cible. En juin 2018, le rappeur avait été visé par une fusillade, mais s'en était sorti après avoir reçu une balle dans l'épaule. Selon des témoins présents sur les lieux, "plusieurs coups de feu" avaient été entendus après que deux personnes se soient fortement disputées. "J'ai vu un gars en noir sortir une arme à feu et il a tiré sur le mec avec la chemise blanche. Et ils ont tous les deux couru. Le gars sur lequel il tirait a couru vers la gauche, et celui qui tirait a couru dans la même direction", avait déclaré un témoin.

Marc-Aurèle : Le Chemin de la sagesse

Horizons



Issu d'une vieille famille princière romaine particulièrement mêlée aux événements et aux guerres de l'empire romain. Empereur et philosophe stoïcien. Il débuta dans la vie philosophique par un ouvrage célèbre (*Pensées pour moi-même*). Ses ouvrages sont honnêtes et moraux, souvent même moralisateurs. Leurs contenus et leurs leçons conviennent à toutes les conditions, aux esprits ordinaires, aux esprits cultivés, aux personnes du peuple, aux braves guerriers, comme aux gens plus instruits ou lancés journellement dans le tourbillon mondain.

De plus, la plupart de ses écrits renferment des enseignements où sont traitées des questions, qui supposent, surtout chez ceux qui les lisent entre les lignes, non seulement un jugement droit et des intentions pures, mais encore une éducation spéciale, l'éducation de la pureté et de la sagesse.

Le livre (*Pensées pour moi-même*) rassemble les plus belles citations sur le sens de la vie. Les lecteurs y trouveront des souvenirs des hommes philosophes dont leurs noms sont déjà oubliés, mais aussi, de belles pensées, des idées, des prophéties, des sentences, des conseils pour la vie, etc. bref, une leçon de vie.

Avec son livre (*Pensées pour moi-même*), Marc-Aurèle s'est imposé comme le philosophe de la conscience le plus profond et le mieux informé de la philosophie de l'homme. Chez lui se manifeste le souci de l'homme et de son destin. Il a marqué de son génie toute la sagesse de son temps. La fécondité philosophique a été aussi remarquable que sa vogue mondaine : « Mon entendement suffit-il à cette œuvre, oui ou non ? S'il suffit, je me sers de cet ouvrage comme d'un outil qui m'est donné par la nature universelle. S'il ne me suffit point, je remets cet ouvrage à celui qui pourra mieux le réaliser ».

Le livre (*Pensées pour moi-même*) ordonne

notre réalité humaine. Il exige clarté, il assujettit à la raison et à l'idée, il commande de parfaire la vie humaine sur une voie morale. Pour Marc-Aurèle, la clarté ne peut frayer en rien d'essentiel. C'est l'obscurité qui nous fait vivre dans un monde dément. L'homme, dès qu'il se trouve dans ce monde, par la force de cette obscurité qui est en lui et qui est la croyance, marchera vers l'inconnu et l'imprévisible.

C'est autour des problèmes de la morale et de la conscience que tourne la quintessence de cette œuvre. Dans son ensemble, elle est une critique des conditions de l'activité humaine et une recherche des valeurs. Si nous lisons cet ouvrage, nous sommes frappés par la convergence des interrogations. Est-ce le déclin de la civilisation humaine ? La morale de la conscience est-elle nécessaire à la vie des hommes ? L'homme assistera-t-il sans rien dire à la catastrophe d'une nouvelle ère ? Autant de mises en question des valeurs sur lesquelles notre existence est fondée.

Les enseignements de Marc-Aurèle sont toujours mêlés à la morale, et on les voit dans des lignes comme celles-ci : De Diognète : réprouver les futilités ; ne point ajouter foi à ce que racontent les charlatans et les magiciens sur les incantations, la conjuration des esprits et autres contes semblables. De Reticus : avoir pris conscience que j'avais besoin de redresser et de surveiller mon caractère. D'Appollonius : L'indépendance et la décision sans équivoque et sans recours vaux dés ; ne se guider sur rien d'autre, même pour peu de temps, que sur la raison. D'Alexandre le Grammairien : s'abstenir de blâmer ; ne pas critiquer d'une façon blessante ceux qui ont commis un barbarisme, un solécisme, ou quelque autre faute choquante. De Maximus : être maître de soi et ne pas se laisser entraîner par rien ; la bonne humeur en toutes circonstances, même dans les maladies ; l'heu-

reux dans le mélange, dans le caractère, de douceur et de gravité, l'accomplissement sans difficulté de toutes les tâches qui se présentent ; la conviction où tous étaient qu'il parlait comme il pensait.

Le livre (*Pensées pour moi-même*) n'est pas un traité dogmatique, mais un ouvrage moral, politique et exemplaire, et un recueil de maximes et d'exemples visant à faire naître de bonnes idées et de bons conseils. L'éducation de Marc-Aurèle n'a qu'un but, former un homme libre, conscient et capable de défendre sa liberté et sa dignité ; et pour former un homme libre, il n'est qu'un seul moyen : respecter sa liberté et sa dignité : « Le salut de la vie consiste à voir à fond ce qu'est chaque chose en elle-même, quelle est sa matière, quelle est sa cause formelle ; à pratiquer la justice et à dire la vérité. Que reste-t-il, sinon à tirer parti de la vie pour enchaîner une bonne action à une autre, sans laisser entre elle le plus petit intervalle ».

Marc-Aurèle a donné son nom à son siècle. C'était l'époque des chemins du savoir et d'un apogée de l'art de la sagesse. Rome était le prytanée intellectuel et le rendez-vous des hommes de talent du monde romain. Marc-Aurèle y apportait des conseils à intéresser les disciples, surtout les disciples ambitieux de jouer un rôle utile dans la société. Ses disciples préférés étaient les jeunes gens moyens qui tentaient la politique et prônaient la justice et la liberté.

Dans son livre, Marc-Aurèle cherche ce qui est la sagesse, la honnêteté, la patience, l'endurance, le courage, la tolérance, la clémence, le bonheur, l'espérance, la fraternité, etc. Il restera fidèle toute sa vie à ces vertus. Il croira que la vertu est le but suprême de toute existence, et que c'est dans le bien qu'il faut chercher l'explication de l'existence humaine : « Bonheur de l'homme : faire de ce qui est propre de »

►►► L'homme, c'est d'être bienveillant envers ses pareils, de mépriser les sens, de discerner les idées qui méritent créance, contempler la nature universelle et tout ce qui arrive conformément à la loi ».

Marc-Aurèle a été un penseur de l'éthique et de la conscience, un penseur politique. Il a été, toute sa vie, soucieux du sort de l'homme. Le lien entre l'éthique et la politique de Marc-Aurèle a pour but de découvrir la dimension morale de l'homme et de prévoir des événements futurs. Dans cette vision, on croit avec quelle logique ce grand penseur resta fidèle à lui-même et réalisa en morale et en politique ce qu'il avait compris : « Il faut toujours avoir à la disposition ces deux percepts : l'un, de n'accompagner uniquement que ce que l'inspire, dans l'intérêt des hommes, la raison de ton pouvoir. L'autre de changer de conduite, s'il se trouve quelqu'un pour redresser et modifier ton opinion. Il faut toutefois que ce changement procède toujours d'un certain motif soutenable, de justice par exemple, ou d'intérêt général, et tels doivent être exclusivement les mobiles qui puissent t'y déterminer, et non point ce qui te paraît glorieux ou agréable ».

Ce qui nous a le plus séduits chez Marc-Aurèle, c'est le caractère anti-obscurantiste et l'ouverture sur la raison par rapport aux philosophes de son temps, de leurs enseignements des événements contemporains. Des aspects de sa doctrine nous ont particulièrement frappés. D'abord à propos de la relation entre morale et politique. Marc-Aurèle dit du politique qu'il était avant tout un moraliste. D'où sa difficulté à ne pas condamner moralement ceux qui nient cette réalité, et qui disent que la politique n'est pas la lutte entre le monde de riches et de pauvres, mais le choix entre l'utile et l'inutile : « N'estime jamais comme utile à toi-même ce qui l'obligera un jour à transgresser la foi, à quitter la pudeur, à éprouver de la haine pour quelqu'un, à suspecter, à maudire, à désirer ce qui a besoin de murs et de tentures. L'homme qui, avant tout, a opté pour sa raison, son

génie et le culte dû à la dignité de ce génie, ne joue pas la tragédie, ne gémit pas et n'a besoin ni d'isolement ni d'affluence ».

Ce n'est donc pas un hasard si l'œuvre de Marc-Aurèle comporte les puissants enseignements de vie. Ces leçons sont formulées à la manière stoïcienne. Un grand nombre d'enseignements de Marc-Aurèle sont des citations et pensées sur l'éducation et le destin de l'homme. Le livre (*Pensées pour moi-même*) est rempli de ces pensées dans l'ordre célèbre :

Le temps de la vie de l'homme, un instant ; sa substance, fluente, ses sensations, l'assemblage de tout son corps, une facile décomposition ; son âme, un tourbillon, son destin, difficilement conjecturable ; sa renommée, une vague opinion. Pour le dire en un mot, tout ce qui est de son corps est eau courante ; tout ce qui est de son âme, songe et fumée. Sa vie est une guerre, un séjour sur une terre étrangère ; sa renommée posthume, un oubli. Qu'est-ce donc qui peut nous guider ? Une seule et unique chose : la philosophie.

N'use point la part de vie qui te reste à te faire des idées sur ce que font les autres, à moins que tu ne vises à quelques intérêts pour la communauté, car tu te privas ainsi d'une autre tâche, celle, veux-tu dire, que tu négliges en cherchant à te faire une idée de ce que fait tel, du but qu'il se propose, de ce qu'il dit, de ce qu'il pense, de ce qu'il combine et de toutes les autres préoccupations de ce genre, qui t'étonnent et t'écartent de l'attention que tu dois à ton principe directeur.

La raison et la logique sont des facultés qui se suffisent à elles-mêmes, et aux opérations qui en relèvent. Elles partent d'un point de départ qui leur est propre, et elles marchent tout droit vers le but qui leur est proposé. Voilà pourquoi les activités de ce genre se dénomment « actions droites », signifiant par un mot la rectitude de leur voie.

Les principes vivent. Comment d'ailleurs pourraient-ils mourir, à nous, à

moins, que ne s'éteignent les représentations ? Or, ces représentations, il est en ton pouvoir de les ranimer sans cesse. Je puis, sur chaque chose, me faire l'idée qu'il faut. Et si je le puis, pourquoi me troubler ? Ce qui est en dehors de mon intelligence n'est absolument rien pour mon intelligence. Comprends-le, et te voilà sur pieds.

Le repentir est un blâme à soi-même pour avoir négligé quelque chose d'utile. Or, le bien doit être d'utile, et l'honnête homme doit en avoir souci. Mais d'autre part, aucun honnête homme ne se blâmerait pour avoir négligé un plaisir. Le plaisir s'est donc, ni chose utile, ni bien.

Si tu supprimes ton opinion sur ce qui semble t'affliger, tu te places toi-même dans la position les plis inébranlables - Qui toi-même ? La raison. - Mais je ne suis pas que raison - Soit ! Que la raison du moins ne se chagrine pas elle-même. Mais si quelque chose en toi vient à souffrir, qu'elle s'en fasse une opinion raisonnable.

Quand ayant reconnu que tu dois agir, ne crains pas d'être vu agissant, même si la foule devait défavorablement engager. Si, en effet, cette action est mauvaise, évite de la faire ; si elle est bonne, pourquoi crains-tu ceux qui ont tort de te blâmer.

Dans les conversations, évite de rappeler souvent les dangers courus. Si t'es agréable, en effet, de te rappeler les dangers que tu as traversés, il n'est pas également agréable à autrui de l'entendre dire ce qui t'est survenu.

Fixe-toi à présent un modèle et un type que tu suivras, lorsque tu seras avec toi-même, et que parmi les hommes tu te trouveras.

Combien de temps encore, différeras-tu de te juger digne de ce qu'il y a de meilleur, et de respecter tout ce que décide la raison ? Tu as reçu les maximes envers lesquelles il fallait s'engager, et tu t'es engagé. Quel maître attends-tu pour lui confier le soin de ton amendement ? Tu n'es plus un jeune homme, mais un homme fait. Si maintenant tu te négliges

et deviens nonchalant. Si tu ajoutes toujours les délais aux délais, si tu renvoies d'un jour à l'autre le soin d'être attentif à toi-même, tu oublieras que tu n'avances à vivre et mourir comme un homme vulgaire.

Ainsi les enseignements de Marc-Aurèle tiennent dans son œuvre philosophique, la place qui est des vases sacrés dans l'histoire philosophique. La sagesse et la morale auxquelles s'attache ce grand penseur sont toutes rationnelles, parce qu'il est à la fois homme moral et homme de raison. Il a été l'un des premiers philosophes à comprendre par intelligence et méthode que toute pensée valide a ses racines dans la vie des hommes et que le rôle de la morale est de rendre à la dignité sa place dans le monde des humains.

La bonté, la pitié, la bienveillance, l'amour du beau, du vrai et du bien, la bonne humeur, l'humilité, le courage, etc., Marc-Aurèle a utilisé ces mots dans la vie de ses disciples, des mots qui ont une signification courante, mais qui ont aussi une portée profonde, philosophique.

Dans son livre, Marc-Aurèle nous invite à suivre ses maximes, et que nous devons prendre au sérieux ses enseignements moraux pour avancer dans la bonne voie. C'est grâce à ses enseignements que nous connaissons le chemin de la sagesse. Marc-Aurèle, fidèle disciple de l'école stoïcienne, s'attache comme les disciples de cette école à définir les idées morales. Il recherche à qui est la sagesse et la vertu. Il reste fidèle toute sa vie à cette école. Comme ses gourous, il honora leur mémoire et croira que le bien est le but suprême de toute existence, et que c'est dans le bien qu'il faut trouver le sens de la vie.

Sans ces enseignements, nous ne reconnaitrions rien dans notre vie humaine, or, dans la vie, nous ne pouvons ni arrêter le destin de l'homme vers sa destinée, ni construire un monde idéal pour lui. Nous ne comprenons donc notre vie qu'à l'aide d'idées qui conditionnent notre compréhension et notre conscience.

Ainsi, se résume l'un des œuvres de l'histoire de la pensée humaine et de l'évolution morale de l'humanité. C'est pourquoi cette œuvre (*Pensée pour moi-même*) n'a qu'une seule ambition : « L'amour du beau, du vrai, du bien, l'égalité des droits, le respect de la liberté ».

Enfin, il importe de noter que le livre de Marc-Aurèle n'est pas seulement un travail raisonné ou un recueil de quelques maximes sur les principaux événements survenant à son époque, comme l'indique son historique, il est aussi une grande œuvre de philosophie, de réflexion, d'éducation et d'érudition. Il a même prétention d'être une doctrine universelle de la morale.

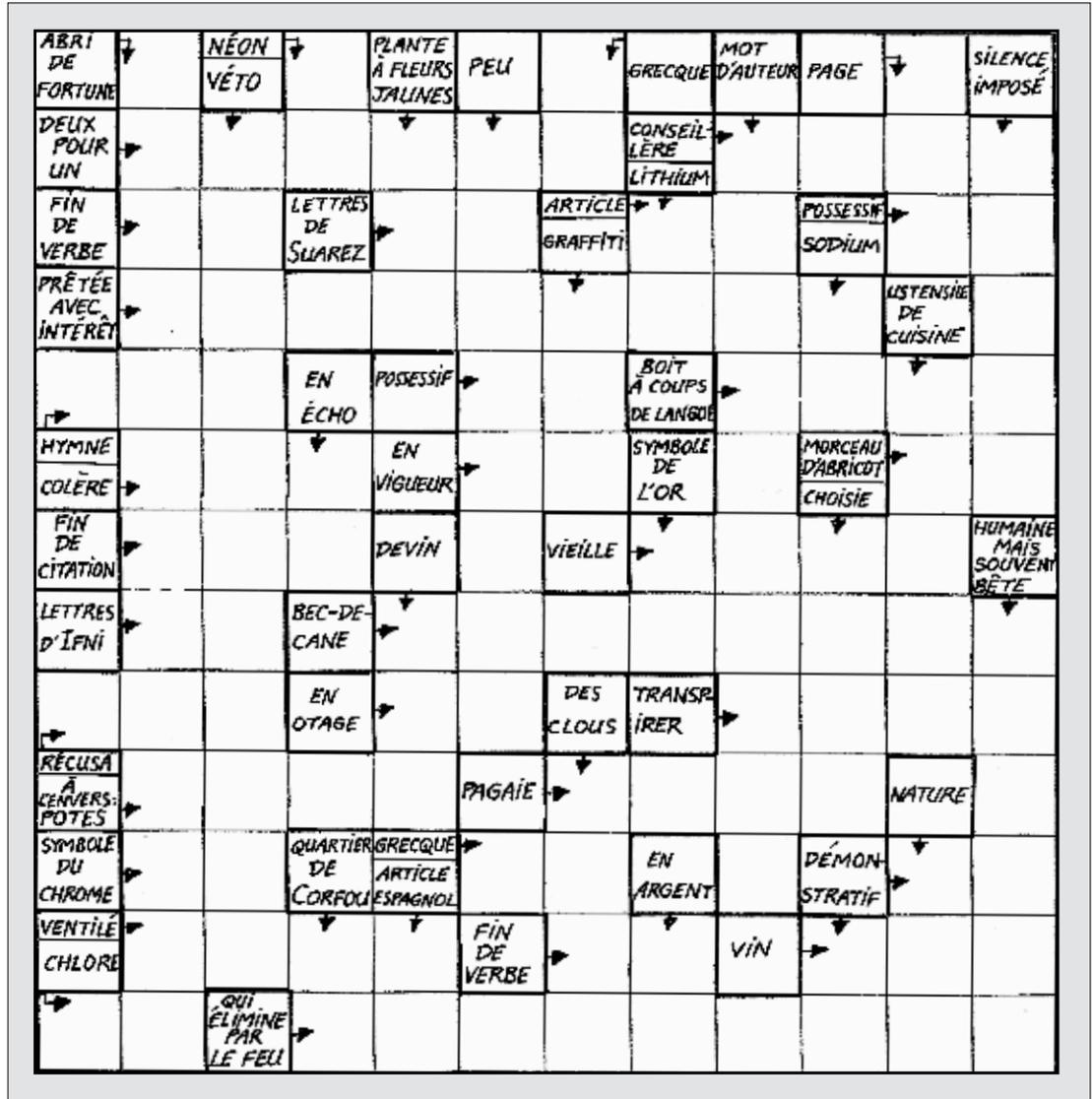
Par Miloudi Belmir



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs



Solution mots flechés d'hier



Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitich
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Draisienne
- 2- Meubles à rayons
- 3- Nickel – Eclaté – Plus neuve
- 4- Figures géométriques
- 5- Demeurèrent
- 6- Eau de France – Boisson
- 7- Mépris – Coupée
- 8- Fit la vidange – Lacs
- 9- Gorgeais – Mauvais service
- 10- Direction – Légèrement brûlé

VERTICALEMENT

- 1- Qui s'éloigne de la source
- 2- Allongé – Te rendras
- 3- Défini – Egalité – Petit if
- 4- Erafla
- 5- Souveraines – Apparence
- 6- Fin de forme – Roche sédimentaire - Direction
- 7- Grogne – Chrome
- 8- Capitaux
- 9- Amateurs du beau
- 10- Première épouse – l'Estonie

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	R	A	I	S	I	E	N	N	E
2	R	E	S	S	A	S	S	E	E	S
3	A	P	I		M	O	T	T	E	S
4	G	E	A	I		L	A	S		A
5	O	R	T	O	L	A	N		A	Y
6	N	A	I	N		T	T	C		I
7	N		Q		R	I		E	R	S
8	A	M	U	S	I	O	N	S		T
9	D	U	E		A	N	I	S	E	E
10	E	R	S	E	S		S	E	N	S

Grilles de sudoku

Facile

8	3		7			5		9
5	1		6				3	
			3	5	1	7		
	7	4	5			3		
	5						8	
		3		4	6	2		
	4	1	2	6				
	6				3	1	7	
3		8			7	6	2	

Moyen

	2		1	5		4		
9		4	7					
	5	1	3		4	6		
1								6
	8		2		3		7	
3								4
		5	9		2	1	6	
					8	7		9
	9		7	5			4	

Difficile

2			7	5				
4		3				9		2
		1			3			5
	3							9
		2		7		4		
9							1	
3			2			1		
8		6				3		4
				8	1			6

Expert

			1			5		6
6								
7			3				2	1
			7	3				5
		2					9	
	5			4	8			
2	6	4			3			8
								3
3	8			4				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	8	9	6	3	1	4	7	5
7	4	6	2	5	8	3	9	1
3	1	5	4	7	9	6	8	2
8	6	7	5	4	2	9	1	3
5	9	3	1	8	6	7	2	4
4	2	1	7	9	3	8	5	6
9	5	2	8	6	4	1	3	7
6	7	8	3	1	5	2	4	9
1	3	4	9	2	7	5	6	8

Moyen

5	3	9	6	8	1	2	7	4
8	4	7	9	2	5	6	1	3
1	2	6	7	3	4	8	9	5
4	6	3	8	7	2	9	5	1
9	5	8	1	6	3	7	4	2
7	1	2	4	5	9	3	8	6
6	8	1	3	4	7	5	2	9
2	7	4	5	9	6	1	3	8
3	9	5	2	1	8	4	6	7

Difficile

6	5	4	8	2	7	3	1	9
7	9	1	5	6	3	8	4	2
8	2	3	4	9	1	6	7	5
1	6	8	7	3	9	2	5	4
2	7	5	1	4	6	9	3	8
3	4	9	2	8	5	1	6	7
9	1	2	6	5	4	7	8	3
4	3	6	9	7	8	5	2	1
5	8	7	3	1	2	4	9	6

Expert

8	4	7	9	1	6	5	2	3
5	6	1	2	8	3	7	4	9
3	9	2	7	4	5	8	6	1
4	1	5	3	9	2	6	8	7
6	2	3	8	7	1	4	9	5
9	7	8	5	6	4	3	1	2
1	3	4	6	5	9	2	7	8
7	5	6	1	2	8	9	3	4
2	8	9	4	3	7	1	5	6

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية بني ملال خنيفرة
عمالة إقليم خريبكة
الجماعة الترابية لبني بتاو

إعلان للعموم

يعلن رئيس الجماعة الترابية لبني بتاو

أنه تم وضع مشروع تصميم التهيئة عدد PA05/2019 لمركز جماعة بني بتاو وضابطته رهن إشارة العموم بمقر الجماعة وذلك خلال فترة زمنية مدتها شهرا واحدا تبتدئ من يوم 20 يوليوز 2020 وتنتهي يوم 19 غشت 2020 الجاري.

وتجدر الإشارة الى أنه تم وضع سجلا وملفا في متناول العموم بهدف تسجيل وتلقي جميع ملاحظاتهم وذلك بمقر الجماعة وخلال أوقات العمل الرسمية.

N° 6060/PA


 الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
عمالة مكناس وأقاليمها

Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Guelmim/Oued Nou, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération le 28/07/2020 et Rissalat al ommadu 28/07/2020 n°:11586, concernant l'appel d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
13/2020/LAREF. GON	<ul style="list-style-type: none"> • LOT : LOT N° 4 : DIRECTION PROVINCIALE ASSA/ZAG. AU LIEU LOT N° 3 : DIRECTION PROVINCIALE ASSA/ZAG. • DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS 28/08/2020 A 10H00 AU LIEU DE 26/08/2020 A 10H00

N° 6061/PA


 المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تيزنيت
دائرة أنزي
قيادة تيفغني
جماعة تيفغني

Avis De Dépôt

Le Président De La Commune Territorial TIGHMI annonce au Public que le projet du plan d'aménagement du Centre de La Commune TIGHMI ; ainsi que son règlement est déposé auprès du siège de Cette Commune pour l'enquête Publique dans une période d'un mois, entre Le 17/08/2020 et 15/09/2020.

Aussi, il est porté à la connaissance du public qu'un dossier et un registre seront à la porté du public auprès du bureau de la service technique au siège de la commune pour porter leurs observations pendant les horaires du travail administratif.

N° 6062/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
CERCLE ET PROVINCE DE TAROU DANNT
COMMUNE DE SIDI DAHMANE
٤٩٣/٢٥٥٥

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N : 01/BC/2020

LE MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2020 A 10 HEURES. Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de SIDI DAHMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATIONS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES DOUARS : OULED ARFA, OULED AISSA, LAAYACHI, COOPERATIVE ELWAHDA ET ELMASSIRA, COOPERATIVE ASSAADA ET CHABABE DANS LA CT SIDI DAHMANE PROVINCE DE TAROU DANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré bureau du président de la commune de Sidi dahmane Caïdat Freija Cercle et Province de Taroudant. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (50.000,00 DH) Cinquante Mille Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 774 400.00 DH (Deux Millions Sept Cent Soixante-Quatorze Mille Quatre cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune de SIDI DAHMANE
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc:

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
H (SONDAGES GEOTECHNIQUE ET FORAGES HYDROGEOLOGIQUES)	2	H3 (Forages hydrogéologique profond (≥ 200m))

- * Pour les concurrents non installés au Maroc:

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 6063/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL IFRANE
SERVICE DES MARCHES

AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT MODIFICATIF

N°32/2020/BP

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que l'avis d'appel d'offres N° 32/2020/BP est modifié comme suit :

Le 19/08/2020 à 11 h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALES DES BOULEVARDS A LA VILLE D'IFRANE « PROVINCE D'IFRANE ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq Mille dhs (25 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Cent Soixante Quinze Mille Neuf Cent Soixante dirhams (2 175 960.00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

- Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane avant le 18/08/2020 à 11 h 00mn (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6064/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à OUJDA
BD Mohammed V IMM Baraka 1er Etage n°6.
«LA SOCEITE PETRO-RIENT» S.A.R.L
Au Capital de: Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dhs).
Siège Social: Oujda, Hay El Qods Bd Hassan 2 N° 33 Bureau N° 2.
RC: 27013
CESSION DE PARTS SOCIALES

1-)Aux termes d'un acte notarié de cession de parts sociales reçu en mon étude, en date du 01/07/2020 - Enregistré à Oujda le 01/07/2020; OR Grátis- RE 9962- Mme MARIYA ALAMI ARROUSSI Et La Sté «AAKAR ORIENT» ont cédé la totalité des parts sociales soit MILLE (1000) Parts leur appartenant dans la société «PETRORIENT» S.A.R.L. au profit des Mrs ABDELALI RACHIDE, M'HAMED RACHIDE, EL MEHDI RACHIDE, BOUZYANE RACHIDE, et ce de la manière suivante: Mr ABDELALI RACHIDE 250 Parts; Mr M'HAMED RACHIDE 250 Parts; Mr EL MEHDI RACHIDE 250 Parts; Mr BOUZYANE RACHIDE 250 Parts. Total égal 1000 Parts Sociales.

2-)Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «PETRORIENT» S.A.R.L. en date du 01/07/2020, Enregistré à Oujda Le 03/07/2020; OR 8746 - RE 9963; il a été approuvé:

-La cession de MILLE (1000) Parts sociales par La Société «AAKAR ORIENT» et Mme MARIA ALAMI ARROUSSI au profit des Mrs ABDELALI RACHIDE, M'HAMED RACHIDE, EL MEHDI RACHIDE et BOUZYANE RACHIDE.

-La démission des Co-gérants Mr Hicham Essghir et Mme Mariya Alami Arroussi et nomination d'un nouveaux Co-gérants savoir Mrs ABDELALI RACHIDE, M'HAMED RACHIDE, EL MEHDI RACHIDE et BOUZYANE RACHIDE.

-Transfert du siège social d'Oujda, Immeuble Rayane 5ème étage N°17 Angle Bd ben Abdellah et Rue Ibn Khaldoun A Oujda Hay El Qods Bd Hassan 2 n°33 Bureau n° 2. En conséquence l'article 6,7 et 14 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 03/08/2020 sous le numéro 1625.

N° 6068/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
DELEGATION
NOUACEUR
CHP NOUACEUR
HOPITAL MOULAY
EL HASSAN
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 07/2020

Le 31/08/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Provincial SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan -Nouaceur) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix ayant pour objet :

BRANCARDAGE : TRANSPORT DES MALADES A L'INTERIEUR DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL SAR PRINCE HERITIER MOULAY EL HASSAN - CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL NOUACEUR - COMMUNE URBAINE DAR BOUAZZA-LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan -Nouaceur), Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.Marchés publics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est à la somme de : 20 000.00 (Vingt mille) Dirhams.

L'estimation des couts des prestations est fixée à la somme de : (518368.62 DHS) Cinq Cent Dix Huit Mille trois cent soixante-huit dirhams et Soixante-Deux centimes) TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés dudit centre hospitalier ; - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit par soumission électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation,

N° 6069/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE HRARA
CAIDAT MOUL BERGUI
COMMUNE DE MOUL BERGUI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 08/2020

Le 01/09/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de Moul Bergui, à l'ouverture des plis relatifs aux : TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAUX D'ELECTRICITE AUX DIVERS DOUARS DE LA COMMUNE DE MOUL BERGUI.

Le dossier de d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la commune de Moul Bergui, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20000,00 Dhs (vingt mille Dhs) Le Coût estimatif du projet du maître d'ouvrage est de : 1.328.519,40 Dhs (un million trois cent vingt huit mille cinq cent dix neuf dirhams 40 cts tt)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Moul Bergui ou électroniquement.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°10 du règlement de consultation dont une copie certifiée conforme de l'agrément de BEET-BE

N° 6070/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Alimentation en eau potable du quartier

Zammana2, relevant des communes Bni Smih et Amter - Province de Chefchaouen, lot Conduite de distribution. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°107DR9/CE/AMN2/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONÉE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Alimentation en eau potable du quartier Zammana2, relevant des communes Bni Smih et Amter - Province de Chefchaouen, lot Conduite de distribution.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et

moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève à 959 718,00 DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9600,00 DH.

-Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : https://www.marchéspublics.gov.ma.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récé-

pissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 09/09/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 6071/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A.R.F.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة مراكش آسفي
المديرية الإقليمية لرحامنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 13/RH/2020/EXP (Séance publique)

Le 08/09/2020, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°13/RH/20/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'Estimation des prestations TTC	
Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des locaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA en deux lots.	-Lot n°01 : écoles primaires et lycées collégiaux.	100 000.00 dhs	5 343 107.32 dhs
	-Lot n°02 : lycées qualifiants et services administratifs	50 000.00 dhs	2 376 818.49 dhs

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFP de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 9 et 10 du Règlement de la consultation.

N° 6067/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION DE CASABLANCA SETTAT PROVINCE MEDIOUNA COMMUNE MEJJATIA OULED TALEB DIRECTION DES SERVICES				
PROGRAMME PREVISIONNEL n° 02/2020 DES APPELS D'OFFRES DE LA COMMUNE MEJJATIA OULED TALEB Exercice 2020				
Type	Objet	Lieu	Mode de passation	Date prévue De publication de l'avis d'A.O
Fourniture	Achat de petit matériel électrique.	Commune Mejjatia ouled taleb		01.10.2020
Travaux	Aménagement des pistes reliant la commune Majjatia ouled taleb	Commune Mejjatia ouled taleb	Appel d'offre ouvert	01.10.2020
	Forage des puits	Commune Mejjatia ouled taleb		01.10.2020
Service	L'exploitation du souk hebdomadaire « Khmiss Mediouna »	Souk hebdomadaire « Khmiss Mediouna »		01.10.2020

N° 6066/PA

PRE ONE
SARL AU
CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A
RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE
UNIQUE

I- Aux termes d'un acte SSP en date du 20 juillet 2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PRE ONE SARL AU
Forme : Société à responsabilité limitée d'associé unique

Objet social : Import export
Durée : 99 années

Siège social : 61 avenue Lalla Yacout angle Mustapha El Maani-Casablanca
Capital social : 100.000 DH divisé en 1.000 parts sociales de 100 dh de nominal chacune intégralement libérées en numéraire
Associé unique : M. Abdelkhalik Elouafi, demeurant à Casablanca - 31 rue Ait Adil Derb Loubila, titulaire de 1.000 parts.

Gérant : M. Abdelkhalik Elouafi, ci-dessus désigné, pour une durée indéterminée

Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfices : 5% sont affectés à la réserve légale.

Le solde est mis à la disposition de l'associé unique qui détermine les dividendes aux associés et éventuellement toute affectation aux réserves.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 24 juillet 2020, sous n°741.295.

III- La société a été immatriculée au registre du commerce au tribunal de commerce de Casablanca en date du 24 juillet 2020, sous n°467.495.

N° 6210/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture
de Mohammédia
Commune Ain Harrouda
Direction des Services
Service des marchés
Avis d'appel d'offres
ouvert

Séance Publique n°11/2020 Le 02 septembre 2020 à 12 heures, il sera procédé dans le bureau de monsieur le président de la Commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°11/2020 :

- Travaux de réaménagement du jardin Al Massira à la commune Ain Harrouda. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : Travaux de réaménagement du jardin Al Massira à la commune quinze mille (15.000,00 dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Travaux de réaménagement du jardin Al Massira à la commune Ain Harrouda : Sept cent douze mille quatre cent seize dirhams

(712416,00 dhs) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune de résidence Yasmine Ain Harrouda ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 6209/PA

MARZEG GLOBAL
SARL AU
AVIS

DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/07/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « MARZEG GLOBAL » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
Objet social : la société a pour objet : Messagerie, E-commerce, Digital marketing, Commercialisation et production, Franchise, Import-export.

Siège social : 56 RUE SAINT SAENS RESIDENCE SALAM ETAGE 5 N°13 BELVEDERE, CASABLANCA

Durée : 99 ans
Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams

Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr ZEGZOUTI MOHAMED ALAA, titulaire de la C.I.N N°BJ417252

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous le n°467621 du registre de commerce.

N° 6073/PA

CONSTITUTION
CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE

Aux termes d'un acte sous seing privé, En date à Casablanca, du 30/06/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: SOCIETE TRACKING SERVICE ET INSTRUMENTS SARL
OBJET : Achat et vente de matériels et consommables pour laboratoires
SIEGE : 26 AVENUE MERS SULTAN, 1 ER ETAGE APT N°3 CASABLANCA
Durée : 99 années à compter du 20/07/2020

Année Sociale : du 01 janvier au 31 décembre
CAPITAL SOCIAL : fixé à la somme de 100.000 dhs ré-

partis comme suit :
* Mr. ABDESSAMAD ESAOUIDI 100.000,00 DH
GERANCE : attribuée à Mr ABDESSAMAD ESAOUIDI pour une durée indéterminée.

Les dépôts légaux ont été effectués auprès du Centre régional d'investissement de Casablanca en date du 20/07/2020 sous le N° de registre de commerce 466419
N° 6074/PA

STE «DES STARS»
SARL AU

Les soussignés :
L'assemblée générale de la société *DES STARS * S.A.R.L AU au capital de Cent Mille (100.000,00) Dirhams et dont le siège social est à OUJDA, RUE SAADIYNE PROLONG N°21 SIDI DRISS EL QADI.

A décidé de porter les modifications suivantes :
Mme SLIMANI NADIA CIN F 609996 demeurant à : HAY TOBA EXT HAY BOUGHALEM RUE 203 N°09 OUJDA, Cede (500) (Cinq Cent parts social) à Mr DKHISSI NOUREDDINE CIN F 298624 demeurant à RUE SAADIYNE LOT EL BALI N°21 OUJDA.

Société avec les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : STE «DES STARS» SARL APPORTS : Mr. DKHISSI NOUREDDINE... 100 000, 00 DH
TOTAL... 100 000, 00 DH
GERANCE : est nommé comme gérant de la dite société Mr. DKHISSI NOUREDDINE

POUVOIR DE SIGNATURE : La société sera engagée par la signature de Mr. DKHISSI NOUREDDINE C.I.N F 298624
Dépôt au GREFFE du Tribunal de Commerce D'Oujda Le 27/07/2020 Sous le Numéro 1583.

N° 6075/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 12/06/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU:

Dénomination : « INNOV CARE » SARL AU.

Objet : Md de produits médicaux et paramédicaux.

Siège Social : Casablanca, 26 Avenue Mers Sultan Apt 3 Etage 1.

Capital Social : 10 000.00 DHS (Dix Mille dirhams).

Apport : Mme : ZOUBIDA ETTANJAOUI : 10.000.00 DHS

Durée : 99 ans.
Gérance : Mme : ZOUBIDA ETTANJAOUI, gérante pour une durée illimitée.

II- Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 467649.

N° 6076/PA

UP SERVICE INDUSTRIES
S.A.R.L.-AU CAPITAL
DE 100.000,00 DH
"DISSOLUTION"

I) Aux termes du P.V. de l'A.G.E en date du 15/07/2020, les associés de la Société dite : « UP SERVICE INDUSTRIES » ont décidé de : - Prononcer la dissolution de la société à compter de ce jour. Et Nommer en qualité de li-

quidateur MR. CHA-BAANE ABDEBNI.

- Fixer le siège de la liquidation à et de correspondance à KATAFA BERNOUSSI RUE 5 N°38 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.C de CASABLANCA le 04/08/2020 sous le N° 741837

N° 6077/PA

"BAGIC" SARL
FIDUCIAIRE
TEL: 0523 32 16 18
« OUBIG » SARL AU
RC N° : 18091

MODIFICATION

Par décision extraordinaire de l'associé unique du 07/07/2020 il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation de l'acte de cession des parts sociales

- M. Abdelaziz OUBEL cède les 1000 parts sociales lui appartenant à M. Mohamed ERGUIGUE qui accepte les mille parts sociales, avec tous les droits et obligations y attachés
2 - Démission du gérant et nomination d'un nouveau gérant :

Démission de M. Abdelaziz OUBEL de la gérance et M. Mohamed ERGUIGUE associé unique est nommé gérant unique de la société et la société sera engagée par sa seule signature

3-Modification et mise à jour des statuts

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia, le 03/08/2020 sous le n° 831

N° 6078/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MEDIOUNA
COMMUNE
DE TIT MELLIL
DIRECTION
DES SERVICES

DIVISION

D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE ET MARCHES PUBLICS SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.

BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

N° 04 /2020

Le 10/09/2020 à 11 H 00 Minute, il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A LA CONSTRUCTION DES VOIES A LA COMMUNE DE TIT MELLIL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Commune de Tit Mellil (Bureau des Marchés Publics) .il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SIX MILLE DHS (6 000,00)

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT VINGT SIX MILLE DIRHAMS (226 000,00)

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil ..

• soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

Pour Les concurrents installés au Maroc :

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément :D4 (route-autoroutes-transport)

Pour les entreprises non installés au Maroc ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 08 du règlement de consultation

N° 6079/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA
MOSQUEE
HASSAN II
DE CASABLANCA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

PUBLIC N°12/2020/AAT

Le Mardi 01 Septembre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la refonte et la maintenance de la solution informatique de gestion de

scolarité de l'Académie des Arts Traditionnels de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Deux Cents (8.200,00 DH) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est : Quatre Cent Quatre Vingt Mille (480.000,00 DH) Dirhams. (Estimation globale du lot). Soit : (Quatre Cent Mille

(400.000,00 DH) Dirhams : Estimation de la Prestation de refonte de la solution informatique de gestion de (scolarité) Et (Quatre Vingt Mille (80.000,00 DH) Dirhams : Estimation de la prestation Maintenance de la solution informatique de gestion de (scolarité)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6080/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE

DE TAOURIRT

CERCLE D'EL AIOUN

ANEXE

DE MESTEGMEUR

COMMUNE

DE TANCHERFI

AVIS D'APPEL

D'OFFRE OUVERT

N° 01/2020

Le Lundi 07 septembre 2020 à 11H, il sera procédé, en séance publique dans les bureaux du président de la commune de Tancherfi à El Aioun à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Création d'une bouche d'incendie .Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune de Tancherfi ,il peut-être télécharger a partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à mille deux cent dirhams (1200,00 dhs),

le montant du devis estimatif est fixé à la somme de : quarante huit mille dhs (48 000,00) dhs

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret N°2.12.349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune de Tancherfi,

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité .

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues dans l'article 25 du décret n°2.12.349 précité.

N° 6081/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 18/SDT/2020
RECONDUCTIBLE

Le 03 Septembre 2020 à (10) Dix heures, il sera procédé, au Bureau de président de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Assurances des membres du Conseil de la Commune d'Ouarzazate, Assurance incendie et responsabilité civile de la Commune d'Ouarzazate et Assurances de la main d'œuvre occasionnel de la Commune

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans Service des marchés de la Commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma, Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.000,00Dh (Deux Mille dirhams).

L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 66.621, 60 dhs (Soixante six mille six cent vingt et un dirhams 60 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jomada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des marchés de la Commune d'Ouarzazate.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrite.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 6083/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH SAEI
PREFECTURE
MARRAKECH
CERCLE BOUR/CAÏDAT
HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :05/2020

LE : 07/09/2020 A10H30
SERA PROCÉDE, DANS LA SALLE DE RÉUNION DE LA COMMUNE RURAL HARBIL, A L'OUVERTURE DES PLS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES

DE PRIX CONCERNANT :
1° Stations de relevage et de pompage
LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES PEUVENT ÊTRE RETIRÉS AU BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE .
IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES PUBLICS WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA

LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A (10000.00 DHS) DIX MILLE DHS.
L'ESTIMATION DU COÛTS DE PRESTATIONS ÉTABLI PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST FIXE A LA SOMME DE :

1° Stations de relevage et de pompage (345 360.000 DHS) TROIS CENT QUARANTE CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE DHS ET 00 CTS)
LE CONTENU AINSI QUE LA PRÉSENTATION DU DOSSIER DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N°2.12.349 DU 8 JOMADA I 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION.
- SOIT DÉPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS DANS LE BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE.
- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SUIVANT LES DISPOSITIONS DE L'ARRÊTE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES N°20-2014 RELATIF A LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DU MARCHÉS PUBLICS.
- SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES DE L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.
N° 6084/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH SAEI
PREFECTURE
MARRAKECH
CERCLE BOUR/
CAÏDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :06/2020

LE : 07/09/2020 A 12H00
MN SERA PROCÉDE, DANS LA SALLE DE RÉUNION DE LA COMMUNE RURAL HARBIL, A L'OUVERTURE DES PLS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX CONCERNANT :

1° AMENAGEMENT DES POINT D'EAU PUBLIQUE AUX DOUARS DE LA COMMUNE HARBIL
LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ÊTRE RETIRÉ DU BUREAU DE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE HARBIL, IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ÉTAT : www.marchéspublics.gov.ma.

LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A (10000.00 DHS) DIX MILLE DHS.
L'ESTIMATION DU COÛTS DE PRESTATIONS ÉTABLI PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST FIXE A LA SOMME DE :

1° AMENAGEMENT DES POINT D'EAU PUBLIQUE AUX DOUARS DE LA COMMUNE HARBIL (494 400.00 DHS QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE QUATRE CENT DHS ET 00 CTS)
LE CONTENU AINSI QUE LA PRÉSENTATION DU DOSSIER DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N°2.12.349 DU 8 JOMADA I 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION.
- SOIT DÉPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS DANS LE BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE.
- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SUIVANT LES DISPOSITIONS DE L'ARRÊTE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES N°20-2014 RELATIF A LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DU MARCHÉS PUBLICS.
- SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES DE L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.
N° 6085/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
INSTITUT SUPÉRIEUR
DES PROFESSIONS
INFIRMIÈRES ET DES
TECHNIQUES DE SANTÉ
REGION DE
CASABLANCA-SETTAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02 - 2020
PROCEDURE
DEMATERIALEE -
SEANCE PUBLIQUE
RESERVE A LA PETITE
ET MOYENNE
ENTREPRISE

Le 02 septembre 2020 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'institut supérieur des professions infirmières et tech-

niques de santé Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : achat de produits chimiques, biologiques et de laboratoire destiné à l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca - lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé, sis avenue Tan-Tan, Quartier Al Hank, Casablanca, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : https://www.marchéspublics.gov.ma/

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille Dirhams (6 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations est fixé à la somme de : Deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-treize dirhams et quatre-vingt centimes TTC (289 693.80 dhs)

Le Contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 6086/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
INSTITUT SUPÉRIEUR
DES PROFESSIONS
INFIRMIÈRES ET DES
TECHNIQUES DE SANTÉ
REGION DE
CASABLANCA-SETTAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N°03 / 2020
PROCEDURE
DEMATERIALEE
SEANCE PUBLIQUE

Le 03 septembre 2020 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : achat de fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés destinés à l'institut supérieur des professions infirmières et tech-

niques de santé Casablanca et annexe Settat - lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé, sis avenue Tan-Tan, Quartier El Hank, Casablanca, et il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante :

https://www.marchéspublics.gov.ma/

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille cinq cent dirhams (2500,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations est fixé à la somme de : Soixante-quatorze mille six cent soixante-quinze dirhams et cinquante-deux centimes (74 675.52Dhs).

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité soit de la réception électronique des offres, soit la réception des offres sur support papier.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'unité de budget et comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé, sis avenue Tan-Tan, Quartier El Hank, Casablanca, au plus tard le 02 septembre 2020 à 14H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 6087/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
Direction des Domaines
de l'Etat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 8/DDE/DSI/2020
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES,
COOPERATIVES,
UNIONS DES
COOPERATIVES ET
AUTO ENTREPRENEURS
Le 03 septembre 2020 à 10 heures 30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat, sis

Rabat, Quartier Administratif Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'acquisition des équipements informatiques destinés aux services centraux et extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111, 1er étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sis Rabat, Quartier Administratif, Agdal. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille Dirhams (20000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à Un Million Six Cent Quarante et Un Mille Six Cent Dirhams (1 641 600,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1- Soit déposés par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma) ;
- 2- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif Agdal - Rabat ;
- 4- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus de tous les articles indiqués au bordereau des prix détail estimatif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau n° 111, 1er étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sis Rabat, Quartier Administratif, Agdal, au plus tard le 02 septembre 2020 à 16heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 6088/PA

Sport

Fulham, vainqueur de Brentford, retrouve la Premier League



Fulham a battu Brentford (2-1 après prolongation) mardi, en finale du barrage d'accès à la Premier League, à Wembley et retrouvera l'élite anglaise un an seulement après l'avoir quittée. La malédiction des play-offs a encore frappé Brentford qui, depuis la saison 1990/1991, a perdu en demi-finale ou en finale lors des neuf barrages qu'il a disputés, que ce soit pour accéder à la Championship ou à la Premier League.

Fulham, 4e de la saison régu-

lière, devancé à la différence de buts par Brentford (3e) qui avait la meilleure attaque avec 80 réalisations, a attendu la prolongation pour débloquer ce derby de l'ouest londonien décevant pendant 90 minutes. Le héros aussi tardif qu'improbable du match a été le latéral gauche Joe Bryan. Il a ouvert le score sur un coup-franc assez anodin, à plus de 35 mètres du but et légèrement excentré, en voyant que le gardien espagnol des "Bees", David Raya, avait pris un

risque insensé à ce moment du match en se plaçant sur ses six mètres.

Bryan a enroulé sa frappe du gauche qui est allée se placer au ras du poteau (1-0, 105e). A trois minutes de la fin, il n'a pas hésité à se projeter vers l'avant pour doubler la mise après un one-deux avec Aleksandar Mitrovic, le meilleur buteur de Championship (26 buts), rentré juste avant la prolongation. Un épilogue cruel pour Brentford qui a réduit le score dans le temps

additionnel par Henrik Dalsgaard (2-1, 120+3), mais sa triplette Said Benrahma, Bryan Mbeumo et Ollie Watkins - surnommée BMW -, qui avait inscrit le total appréciable de 59 buts en championnat cette saison, a été bien trop discrète.

Il a fallu attendre une frappe de 16 mètres, à 20 minutes de la fin du temps réglementaire, boxée par Marek Rodak au-dessus de ses cages, pour assister à la première occasion des Bees. Certainement usés par les 46 journées de la saison régulière et les deux rencontres de demi-finale, les joueurs de Brentford ont manqué de précision dans les 30 derniers mètres ad-

ditionnels. L'enjeu d'un match dont les retombées ont été estimées à 160 millions de livres (177,2 M EUR) - 85 M GBP (94,2 M EUR) en droits télévisés la saison prochaine et 75 M GBP (83 M EUR) en paiements "parachutes" sur les deux saisons suivantes s'ils étaient relégués à la fin du premier exercice - avait aussi de quoi crisper.

Les Cottagers ont cependant bien mérité leur victoire sur ce match après avoir eu les meilleures occasions par Josh Onomah (4e, 17e), sur lesquelles Raya avait été impeccable et un coup-franc de Neeskens Kebano (48e) au ras du poteau.

Plusieurs joueurs de l'Ajax testés positifs au Covid-19

Plusieurs joueurs et membres du staff de l'Ajax Amsterdam ont été testés positifs au coronavirus, ont révélé des tests réalisés à la mi-juin, selon le journal De Telegraaf mercredi. D'après le quotidien, treize personnes ont été contaminées, un chiffre qu'un porte-parole de l'Ajax n'a pas voulu confirmer.

Mi-juin, 90 personnes (joueurs, membres du staff et du personnel) de l'Ajax ont été testés au Covid-19. Chez certains d'entre eux, des anticorps contre le coronavirus ont été trouvés. Il n'a pas été précisé quand ni comment les personnes concernées ont été contaminées. Elles auraient contracté le virus avant le mois de juin, période où le centre d'entraînement des Ajacides est resté fermé après l'interruption de la compétition. Actuellement, personne à l'Ajax n'est infecté par le virus, a confirmé le porte-parole de Telegraaf.

Nadal dit non à l'US Open et au calendrier infernal

L'US Open devra se passer de son champion en titre: le N.2 mondial Rafael Nadal a annoncé mardi qu'il ne participerait pas cette année au Grand Chelem américain en raison des conditions sanitaires incertaines et dénonce la "folie" du nouveau calendrier.

"Après mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas participer à l'US Open cette année. La situation sanitaire est encore très compliquée dans le monde entier avec des cas de Covid-19 et des nouveaux foyers épidémiques qui semblent hors de contrôle", explique l'Espagnol sur son compte Twitter.

"C'est une décision que je n'aurais jamais voulu prendre mais, pour cette fois, je suis mon cœur qui me dit que, pour l'instant, je préfère ne pas voyager", poursuit-il.

Avant de tancer vertement l'orga-

nisation du nouveau calendrier post-coronavirus: "Nous savons que le calendrier après quatre mois sans jouer est une folie", a lancé l'Espagnol, alors que l'US Open, à partir du 31 août, et Roland-Garros, à partir du 27 septembre, sont prévus coup sur coup, chacun précédé d'un Masters 1000, à Cincinnati et à Rome.

"Si je comprends et remercie tout le monde pour les efforts qu'ils font pour que des tournois se jouent, à ce jour, la situation est compliquée pour en organiser", insiste Nadal.

Le Majorquin ne sera pas le seul absent de marque à Flushing Meadows. La N.1 mondiale australienne Ashleigh Barty avait déjà annoncé jeudi qu'elle renonçait à faire le voyage à New York, elle aussi en raison des "risques importants" liés au nouveau coronavirus.



Le FUS, précurseur dans le trading de joueurs au Maroc

Les dirigeants du FUS s'apprêtent à céder leur latéral gauche Oussama Falouh au SCO d'Angers



Le FUS de Rabat confirme à chaque mercato estival ou hivernal qu'il est un club particulier dans l'univers du football national. C'est l'une des rares équipes à transférer chaque année un ou deux de ses joueurs à l'étranger et notamment vers le Vieux Continent. Après les ventes de Nayef Aguerd à Dijon (1,6 million d'euros), de Badr Boulahroud au Malaga (600.000 euros) et de Yusupha Njie au club portugais de Boavista (400.000 euros), les dirigeants du FUS s'apprêtent à céder leur latéral gauche Oussama Falouh.

En effet, d'après le quotidien sportif de référence «L'équipe», le joueur de 21 ans est en passe de rejoindre le SCO d'Angers, 11ème de Ligue 1, sous réserve d'une visite médicale concluante. Le prix du transfert n'a pas encore filtré. Une chose est sûre, Oussama Falouh ne sera pas trop dépaycé puisqu'en plus d'avoir été acheté par le FUS à la réserve du Racing de Strasbourg en août 2019 (50.000 euros), il retrouvera à Angers son compatriote et international marocain

Rachid Alioui. L'avant-centre est le dernier d'une longue liste de joueurs marocains ayant posé leurs valises dans le club propriété de Said Chaabane aux origines algériennes, à l'instar de Romain Saïss qui porte aujourd'hui les couleurs de Wolverhampton, en Premier league. La trajectoire du défenseur central gauche représente tout le mal que l'on souhaite à Oussama Falou dans sa nouvelle aventure. Evidemment, l'acclimatation ne sera pas de tout repos. Mais le SCO a un savoir-faire quand il s'agit d'intégrer ces nouvelles recrues. Tout comme dans le trading de joueurs, qui est clairement la politique sportive enclenchée par le FUS de Rabat depuis quelques années et qui lui a permis de récolter de coquette de plus-values à la revente et donc de jouir de finances saines. La cellule de recrutement du club de la capitale n'est pas étrangère à cet état de fait. Il faut avoir le nez fin pour parier sur de jeunes joueurs sans forcément avoir une garantie en termes de plus-value à la revente. Et jusqu'à présent, le FUS s'en tire à bon compte. On pense notamment

au transfert de Mohammed Fouzair au club d'Al-Nasr Riyad pour 1,60 million d'euros, mais aussi celui de Nahiri au Wydad pour 200.000 euros.

Si le prix de ce dernier transfert n'est pas exorbitant, il prouve à lui seul que le Fath est une anomalie positive du football marocain, car les transferts entre clubs nationaux sont très rares. Les joueurs et leurs agents préfèrent plier bagage à la fin de leurs contrats pour toucher de juteuses primes à la signature. A la lumière de cet élément et au vu du manque de ressources financières des clubs du pays, ce n'est pas une surprise que les grandes écuries comme les plus petites paquent souvent dans des comptes dans le rouge et s'appuient sur les subventions de la FRMF pour passer au vert. Enfin pas toutes, le FUS est plus que jamais un précurseur dans le trading de joueurs au Maroc. Il serait de bon aloi que le modèle du club de la capitale soit une source d'inspiration pour les clubs de la Botola.

Chady Chaabi

Divers

Botola Pro

Le Wydad de Casablanca joue gros ce soir (22h) en déplacement à Berkane. Au moment d'entamer un sprint final qui s'annonce haletant, les Rouge et Blanc sont conscients qu'ils n'ont plus droit à l'erreur. Perdre des points en étant proche de l'épilogue du championnat peut s'avérer rédhibitoire. Les hommes de Guarrido s'avancent vers un choc à même de les faire basculer du bon comme du mauvais côté, psychologiquement et comptablement.

La RSB (5ème) avec deux matchs en moins, peut elle aussi s'emparer du fauteuil de leader si elle fait le plein puisque quatre unités seulement la séparent de son adversaire du jour. Un succès validerait le style d'une équipe pas très flamboyant mais combien efficace. Alors qu'un nul n'arrangerait aucune des deux équipes tant les positions au classement sont serrées. Rappelons que les FAR, 6èmes, ne sont qu'à six petits points du WAC, leader.

Foot en salle

L'entraîneur de l'équipe nationale de football en salle, Hicham Dguig, a programmé des séances d'entraînement de l'EN du 5 au 13 août 2020 au Complexe Mohammed VI de football de Maâmoura.

Dans un communiqué publié sur son site officiel, la FRMF a souligné que les entraînements seront précédés de tests médicaux relatifs au Covid-19 selon le protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes. Voici, par ailleurs, la liste complète des joueurs convoqués : El Maaroufi Allal (Lokkos Kser El Kebir) / Bekkali Anass (Dynamo Kénitra) / Taïbi Anass (Ossoud Khebazat Kénitra) / Addad Ayoub (Sakr Agadir) / Hamidou Bilal (Sebou Kénitra) / Bourite Soufiane (Ville Haute Kénitra) / Raïss Fenny Idriss (Ajax Tanger) / Raouss Hamza (Ville Haute Kénitra) / Amzal Ismail (Raja Agadir) / El Meftahi Yassine (Ajax Tétouan) / Nassiss Mohamed (Fath Settat) / Nbia Abdelkrim (Sakr Agadir) / Faty Abdellatif (Fath Settat) / Bouhssine Omar (Ajax Tanger) / Boumazzou Othmane (Fath Settat) / El Khyari Reda (Ville Haute Kénitra) / Hamdani Sami (Athletico Kénitra) / El Askri Tarek (Chabab Khouribga) / Rekbani Mohamed (Sebou Kénitra).

La DTN désigne 48 responsables techniques des ligues régionales

La Direction technique nationale (DTN) a désigné quarante-huit responsables techniques parmi les cadres marocains au sein des ligues régionales de football, indique mardi un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF). La désignation de ces responsables, qui intervient à l'issue de plusieurs examens, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle structure de développement du football national, précise le communiqué publié sur le site Internet de la FRMF.

Ainsi et au niveau de la Ligue du Nord, la DTN a désigné Omar Raïss (formation des entraîneurs), M. Hakim Daoudi (développement des joueurs), M. Hakim Ben Saddik (grassroots football) et Mohamed Bentaleb (football féminin). Au niveau de la Ligue du Grand Casablanca, Salah Moutib sera chargé de la formation des entraîneurs, Khalid Bellagha du développement des joueurs, M. Yous-

sef Anis du grassroots football et Anass Joudar s'occupera du football féminin, ajoute la même source.

Concernant la Ligue Meknès-Tafilalet, Abdelhay Lammini sera chargé de la formation des entraîneurs, Imad El Maaroufi du développement des joueurs, Mhamed Abouali du grassroots football et Fadoua Chernane du football féminin. D'autre part, la DTN a désigné au niveau de la Ligue du Centre Nord, Mohamed Dakhouch (formation des entraîneurs), Mouloud Mouddakar (développement des joueurs), Mohamed Sakrani (grassroots football) et Ali Hmaidat (football féminin).

Mustapha Aizane, Mohamed Ijjay, Moulay Hachem El Ghorfi et Aziz Toumzine ont été choisis pour s'occuper, respectivement, de la formation des entraîneurs, du développement des joueurs, du grassroots football et du football féminin au niveau de la ligue de Tadla. Au

niveau de la ligue Abda-Doukkala, Redouane Jamal Eddine sera chargé de la formation des entraîneurs, Karim Jallal du développement des joueurs, Mohamed Lansri du grassroots football et Zineb El Barouri du football féminin.

La DTN a, également, désigné au niveau de la Ligue du Souss, Ahmed Fardadi (formation des entraîneurs), Mbarek Gadani (développement des joueurs), Rachid Azzam (grassroots football) et Abdelouahed Aboulfaraj (football féminin). Au niveau de la Ligue du Sud, la DTN a désigné Abderazzak El Amrani, Azzedine Bennis, Mahjoub Taouti et Nadia Jilaidi qui seront chargés, respectivement, de la formation des entraîneurs, du développement des joueurs, du grassroots football et du football féminin.

La Ligue du Gharb a connu la désignation de Khalid El Mouahid (formation des entraî-

neurs), Lhassan Moumen (développement des joueurs), Lahcen Lahouideg (grassroots football) et Karim Msitta (football féminin). Au niveau de la Ligue de l'Oriental, Mustapha Radi sera à la tête de la formation des entraîneurs, Abdennasr Lakhayali du développement des joueurs, Rachid Negrouz du grassroots football et Ibrahim El Ouartassi du football féminin.

La DTN a aussi désigné El Mami Semlali (formation des entraîneurs), M. Abdellah Asnam (développement des joueurs), Dahi Sghayer (grassroots football) et Abderahim Haïssoune (football féminin) pour la Ligue du Guelmim-Oued Noun. Concernant la Ligue du Sahara, El Mami Semlali sera chargé de la formation des entraîneurs, Laaroussi Erroukaa du développement des joueurs, Lamhir Sidi Alouat du grassroots football et Sidi Mohamed Said El Joummani du football féminin.

A Leicester, le fléau de l'exploitation des petites mains du textile

Seul un bruit de machine à coudre échappé d'une fenêtre brise le silence. L'immeuble semble abandonné, mais il abrite un atelier. A Leicester, à la faveur d'une résurgence du virus qui a provoqué le reconfinement de l'agglomération, des accusations d'esclavage moderne dans le textile ont refait surface.

Devant l'imposant bâtiment, situé dans l'un des quartiers connus pour abriter de nombreuses fabriques de vêtements, quelques employés chargés des dizaines de cartons dans un camion.

Tout autour, de nombreuses enseignes, parfois défraîchies, indiquent la présence d'ateliers de confection. Au total, la ville en compte environ 1.500.

"La plupart des usines de Leicester sont de petits ateliers, souvent logés dans des bâtiments délabrés avec peu d'investissements dans la sécurité des bâtiments ou dans une ventilation moderne", souligne l'ONG Labour behind the label dans un rapport fin juin.

Certains salariés travaillent même à domicile, comme semble le faire cette femme sortant d'une maison des sacs transparents remplis de tissus multicolores. Un homme les charge à l'arrière d'une voiture.

Selon l'ONG, entre 75% et 80% de la production textile de la ville serait destinée à Boohoo, groupe britannique spécialisé dans la "fast fashion" éphémère et bon marché.

Avec le coronavirus et les congés d'été, beaucoup d'entreprises ont fini par fermer leurs portes, même si, au début du confinement, des témoignages ont fait état d'ateliers bondés, malgré les risques sanitaires.



Lors du pic de la pandémie, "certains travailleurs ont été testés positifs au coronavirus et on leur a demandé de continuer à venir travailler parmi leurs collègues", assure à l'AFP Meg Lewis, directrice de campagne chez Labour behind the label.

"Il n'y a aucune preuve épidémiologique que les usines ont été un facteur majeur" de la diffusion du virus, note cependant Adam Clarke, conseiller municipal, qui évoque la densité de population, la pauvreté et la proportion de minorités, plus touchées par le Covid-19.

Un "mauvais cocktail" qui a forcé le gouvernement à décréter le reconfinement de la ville de 355.000 habitants fin juin, ainsi que

celui de sa banlieue, un cas unique en Angleterre. Selon des témoignages récoltés par Labour behind the label, et corroborés par plusieurs médias britanniques, les salaires oscillent parfois entre 2 et 3 livres de l'heure, soit bien en dessous du revenu minimum de 8,72 livres (9,66 euros).

Eclaboussé par le scandale, Boohoo s'est dit "horrificé" par ces allégations et a promis une enquête. Une mesure insuffisante pour Meg Lewis qui enjoint au groupe de réfléchir avant tout à ses pratiques commerciales, alors que certains modèles de robes sont vendus moins de 5 euros sur son site internet.

Le sujet des salaires reste tabou parmi les

employés et la peur prédomine.

"Pas d'anglais", élude une jeune femme d'origine asiatique avant d'accélérer le pas. "Je ne peux pas en parler", répond un jeune homme perché sur une benne. Après avoir échangé quelques mots dans une langue étrangère avec son collègue, il ajoute "10 pounds par heure".

Mais selon Ali (le prénom a été modifié), chauffeur Uber et ancien gérant d'une entreprise de confection, il est courant de trouver des emplois à 3-4 livres de l'heure. C'est justement à cause de cela qu'il affirme avoir quitté son associé.

"Maintenant, il n'y a plus que du travail illégal" parmi la trentaine d'employés que compte son ancienne entreprise, déplore-t-il auprès de l'AFP. "Des Indiens, des Bangladais." Des populations vulnérables, qui sont autant de cibles faciles et n'ont parfois pas de statut légal, selon Meg Lewis.

Dans ces conditions, difficile de savoir le nombre exact de victimes de cet "esclavage moderne".

Mi-juillet, un député conservateur local a affirmé que jusqu'à 10.000 personnes, soit l'ensemble des travailleurs du secteur, pourraient être concernées, pointant du doigt la responsabilité de la ville.

Un commentaire qu'a peu goûté Adam Clarke, élu travailliste (gauche), pour qui ce phénomène reste minoritaire.

Entre le 1er mai et le 20 juin, 51 inspections ont été réalisées par la direction de la Santé et de la Sécurité qui a relevé neuf infractions, mais aucune "suffisamment grave" pour justifier des poursuites.

Crêpe sucrée



Ingrédients

- 250 g de farine
- 4 œufs
- ½ litre de lait
- Une pincée de Sel
- 2 c à s de sucre
- 50 g de beurre fondu

Préparation

- 1- Mettez la farine dans un saladier avec le sel et le sucre.
 - 2- Faites un puits au milieu et versez-y les œufs.
 - 3- Commencez à mélanger doucement. Quand le mélange devient épais, ajoutez le lait froid petit à petit.
 - 4- Quand tout le lait est mélangé, la pâte doit être assez fluide. Si elle vous paraît trop épaisse, rajoutez un peu de lait. Ajoutez ensuite le beurre fondu refroidi, mélangez bien.
 - 5- Faites cuire les crêpes dans une poêle chaude (par précaution légèrement huilée si votre poêle à crêpes n'est pas anti-adhésive). Versez une petite louche de pâte dans la poêle, faites un mouvement de rotation pour répartir la pâte sur toute la surface. Posez sur le feu et quand le tour de la crêpe se colore en roux clair, il est temps de la retourner.
 - 6- Laissez cuire environ une minute de ce côté et la crêpe est prête.
- Répétez jusqu'à épuisement de la pâte.

Comment réduire les risques de démence

Une nouvelle étude a découvert que si vous perdez du poids, arrêtez de boire et abandonnez la cigarette, vous pourriez réduire considérablement le risque de développer une démence. Faire plus d'exercice et adopter un régime alimentaire sain pourrait prévenir l'apparition de la maladie neurodégénérative dans plus de 40 % des cas au Royaume-Uni, selon une équipe de 28 experts mondiaux de la démence.

Ils ont identifié 12 facteurs qui contribuent au risque de développer la démence, et ont déclaré qu'ils pouvaient tous être modifiés pour éviter ou réduire la probabilité d'apparition de cette maladie. Bien qu'ils aient souligné que la majorité des personnes développent une démence en raison de facteurs génétiques et d'autres qui sont « incontrôlables », leurs nouvelles découvertes ont montré que l'on peut au moins retarder l'apparition de la maladie.

L'équipe a découvert trois nouveaux facteurs de risque associés à la démence : la consommation d'alcool, la pollution de l'air et les traumatismes crâniens. Elle a exhorté les décideurs politiques à prendre des mesures immédiates pour contribuer à réduire les taux de cette maladie.

L'hypertension artérielle à partir de l'âge moyen est responsable de 2 % des cas de démence, tandis que la consommation d'alcool et l'obésité représentent 1 %, et la pollution de l'air 2 %. Les fumeurs ont presque deux fois plus de



risques, avec 5% des cas, et ceux qui ne font pas d'exercice physique représentent 2 % des cas.

L'un des principaux facteurs contrôlables est le manque d'éducation, qui est responsable de 7 % des cas de démence au Royaume-Uni, tandis que la perte auditive à l'âge moyen est de 8 % des cas et les lésions cérébrales de 3 %.

Le professeur Clive Ballard, l'un des chercheurs de l'étude, a déclaré que les résultats « représentent une opportunité passionnante d'améliorer la vie de millions de personnes dans le monde entier en prévenant ou en retardant la démence, grâce à un mode de vie plus sain comprenant plus d'exercice, un poids sain et l'arrêt du tabac, et un bon traitement médical des facteurs de risque comme l'hypertension », a-t-il expliqué.

« Cette analyse montre qu'il existe un réel potentiel pour améliorer la santé du cerveau en agissant », a-t-il ajouté.